

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

221^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 et locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE CHEMIN DANGEREUX

LES vides se creusent les uns après les autres au Conseil fédéral. On saura aujourd'hui, paraît-il, si M. Lepori donnera sa démission à son tour, démission qui s'ajouterait à celle déjà annoncée de MM. Etter, Streuli et Hostenstein. D'aucuns s'effrayent du nombre de vacances qui se produisent ainsi en même temps dans la plus haute autorité du pays. Au vrai, des précédents de ce genre existent. En 1875, sauf erreur, il y eut même cinq sièges de conseillers fédéraux à pourvoir d'un seul coup.

Ca qui est plus inquiétant, en revanche, c'est qu'à la faveur de ces démissions répétées l'idée d'une participation socialiste fait, hélas! son chemin. Et d'une participation qui s'accomplirait sous la forme, encore aggravée, de deux sièges accordés d'emblée à la gauche socialiste.

Pour qui juge d'après le simple bon sens, il n'y a aucune raison d'établir un lien entre les démissions qui surgissent en cascade (pour des motifs qui ont trait à l'état de santé des démissionnaires) et la «coloration» politique nouvelle qu'on envisage de donner au Conseil fédéral. Ce sont là deux plans tout à fait distincts.

Mais tel est l'état d'esprit au parlement et dans les comités de parti qu'on aboutit à cette absurdité: parce que trois ou quatre membres du gouvernement tombent malades au même moment, on entend modifier l'orientation de notre politique fédérale! Et cela alors que les socialistes ont subi un recul aux élections générales de cet automne. On ne saurait mieux dire au citoyen qu'on tient son avis pour négligeable.

Nous avons souvent insisté, dans ces colonnes, sur les inconvénients que représente le manque d'homogénéité d'une équipe gouvernementale. Les responsabilités se diluent de plus en plus. La recherche du compromis est élevée à la hauteur d'un système. L'accent se déplace sur les questions d'intérêt matériel, pour ne pas dire alimentaire. Aucune doctrine générale n'inspire plus la politique.

A maintes reprises, certains de nos parlementaires les mieux cotés ont déploré que le culte des idées et des principes n'ait plus sa place dans notre vie helvétique, et ils y voient le signe d'une envahissante médiocrité. Mais, par une curieuse inconséquence, ce sont les mêmes — et les conservateurs catholiques portent une lourde responsabilité à cet égard — qui travaillent finalement à «neutraliser» de plus en plus l'action du Conseil fédéral, puisqu'aussi bien celui-ci, tiré à hue et à dia entre deux tendances contradictoires, se confine, pour ne pas se déchirer, dans l'accomplissement de tâches administratives.

Quoi qu'en disent certains, nous ne voyons pas par quels avantages de tels inconvénients sont finalement compensés. Pis encore: la forme de participation telle qu'elle est préconisée est de nature à compromettre dangereusement le fonctionnement de notre régime. Les socialistes au pouvoir, l'opposition n'aura plus le caractère qu'elle devrait avoir dans une démocratie. Elle existera encore, mais larvée à l'intérieur des partis, mais paralysante pour l'exercice du pouvoir. Quant au monopole d'une franche opposition, il sera laissé aux communistes qui en tireront le profit que l'on pense.

René BRAICHERT.

Hier à Téhéran, au cours d'une cérémonie empreinte de la plus grande simplicité

Le shah passe l'anneau d'or au doigt de sa fiancée

TEHERAN (A.F.P.). — C'est au cours d'une brève cérémonie empreinte de la plus grande simplicité que celle qui était encore, il y a quelques mois, une petite étudiante à Paris est devenue officiellement hier après-midi la fiancée du shah d'Iran.



La future impératrice d'Iran.

Le souverain avait d'ailleurs tenu à ne rien changer à ses habitudes en dépit de la solennité de cette journée et il avait présidé au début de l'après-midi, comme chaque lundi, le Conseil des ministres au palais de Marbre. A l'issue de ce conseil, le shah, accom-

pagné de son premier ministre, M. Mamoutcher Eghbal, a gagné par les jardins luisants sous la pluie son palais privé, où venaient d'arriver Farah Diba, sa mère et ses proches parents. Il était près de 17 heures (heure locale).

La cérémonie

Mlle Farah Diba et sa famille furent conduites dans les vastes salons du rez-de-chaussée, décorés de somptueux tapis, de tableaux et de meubles anciens ainsi que de nombreuses gerbes de fleurs, tandis que le souverain, toujours en costume civil retrouvait la reine mère, les princes et les princesses impériales dans les salons du premier étage.

Sur un geste du grand chambellan, le «cortège impérial» emprunta le grand escalier qui mène aux salons du rez-de-chaussée. Puis dans le plus grand silence, Mohammad Reza shah Palavati s'avança vers Farah émue qui arborait une robe d'une élégante sobriété, œuvre d'un grand couturier parisien. Il prit l'anneau d'or qui reposait dans un écrin que lui présenta le chef du protocole de la cour et le passa au doigt de sa fiancée qu'il entraîna ensuite vers le buffet chargé des traditionnels gâteaux de fiançailles. La cérémonie était terminée.

On apprend de source bien informée que le mariage a été fixé au 21 décembre.

Le Prix Erasme au professeur Jaspers



L'un des plus éminents philosophes contemporains, le professeur Karl Jaspers, qui enseigne la philosophie à l'Université de Bâle, vient de recevoir, ainsi que nous l'avons annoncé, le Prix Erasme.

litres et fonctionne à l'uranium enrichi. Il produit une énergie de trois kilowatts pour les appareils de l'espace. Cette énergie serait plus que suffisante pour satisfaire les besoins normaux d'une famille. Le réacteur peut fonctionner au moins cinq ou six ans.

VAGUE DE MORALITÉ EN ARGENTINE

BUENOS-AIRES (A.F.P.). — 70,000 revues et livres immoraux ont été récemment brûlés dans le cimetière «Chacarita» de Buenos-Aires, sous la surveillance de l'intendant municipal de la capitale argentine, assisté de deux assess-

seurs. Ce gigantesque autodafé fait partie de la campagne de moralité entreprise dernièrement par les autorités de la capitale et dont les premières victimes ont été «Lolita» et l'écrivain américain Nabokov, et «Le repos du guerrier», de la Française Christiane Rochefort.

... de la planète ★

QUEL SAUT DEPUIS LE PRIX CONCOURT!

LE PRIX FEMINA COURONNE une œuvrette aimable et spirituelle

PARIS (A.F.P.). — M. Bernard Privat, pour son livre «Au pied du mur», a obtenu le prix Fémina, au second tour de scrutin, avec six voix contre deux à Georges Conchon, «La Corrida de la victoire», une à Philippe Diolo, «L'eau profonde», une à Geneviève Gennari, «Le Journal d'une bourgeoise», et une à Alain Robbe-Grillet, «Dans le labyrinthe».

Né à Montpellier, dans le sud de la France, M. Bernard Privat, âgé de 45 ans, est entré dans l'édition à son retour de captivité en Allemagne, et a

été le collaborateur de l'éditeur Bernard Grasset. Il est aujourd'hui directeur des éditions Grasset.

AU PIED DU MUR

Du Goncourt au Fémina, quel saut! Entre le grand livre d'André Schwarz-Bart, «Le dernier des Justes» et le petit volume de Bernard Privat, «Au pied du mur» (1), il y a toute la distance d'un document profondément humain, qui passionne et qui fascine, à une œuvrette aimable et spirituelle, qui meuble agréablement une fin d'après-midi.

A toute époque, il y a des écrivains qui savent très bien ce que c'est que le génie, mais désespèrent d'en avoir jamais. Faute de pouvoir créer, ils arrangent, ils fignolent, ils raffinent. A un rang éminent, c'est le cas de La Bruyère.

Il y a, chez Bernard Privat, un côté La Bruyère. C'est un moraliste qui raisonne bien et qui sait à l'oc-

casion, se donner l'apparence de la profondeur. C'est aussi un portraitiste qui s'y entend; et il sait qu'il s'y entend, car il aligne sa galerie de portraits avec une fierté réjouissante. Si je ne réussis pas à faire vraiment vivant, semble-t-il dire, je vais du moins en donner l'illusion. Et modestement, il appelle récit ce qui est une petite comédie de mœurs en son genre tout à fait réussie.

Mais voyons comment cela est fait. L'auteur, qui est son propre héros, nourrit contre la vie une assez solide rancune. C'est vrai qu'il n'est pas facile de vivre: on se trompe, on trébuche, on tombe, on se fait mal, on fait mal aux autres, on a des remords, et tout cela s'accumule si bien qu'à la fin on aurait tout juste envie de se suicider. Il faut donc échapper, se divertir. C'est le grand mot. C'est Pascal. Alors, il imagine, on dirait presque qu'il l'a fait exprès, d'aller passer cinq ans dans un camp de prisonniers en Bohême. Des vacances, quoi!

Il le dit d'un camarade nommé Maurice, mais il pourrait aussi bien le dire de lui-même: Victorieux et casqué, le Boche surgit dans sa vie et y joue un rôle providentiel. Celui qui est dévolu aux apparitions diaboliques dans la vie du croyant. En somme, un rôle reconfortant.

(1) Gallimard.

P. L. BOREL.

(Lire la suite en 13^{me} page)

Audacieux cambriolage à Paris

Une collection de 150 tabatières en or ou en argent figure parmi les principaux objets disparus

PARIS (A.F.P.). — Un luxueux appartement loué à la comtesse de Sainte-Croix par l'actrice américaine Jean Seberg, actuellement à Hollywood, et son mari, Me François Moreuil, avocat à la cour de Paris, a été l'objet, dans la nuit de dimanche, d'un audacieux cambriolage qui s'est soldé par un butin évalué à plusieurs dizaines de millions de francs français.

Parmi les principaux objets dont la disparition a été constatée, figurent une collection de 150 tabatières du XVIII^e siècle, en or ou en argent massif, signées des meilleurs miniaturistes de l'époque et dont la valeur exacte n'a pu encore être établie, un tableau signé d'un maître français et quelques bijoux, dont la bague de fiançailles de Jean Seberg, évaluée à trois millions de francs français. Des meubles d'époque ont été endommagés par les cambrioleurs qui n'ont laissé aucune empreinte.

D'autre part, l'ancien boxeur français Georges Carpentier a également été victime d'un cambriolage à son domicile. Il a notamment constaté le vol des bijoux de sa femme, d'une somme de 200.000 francs français et de quelques devises étrangères.

REMOUS TRANSALPINS AU SUJET DU VOYAGE À MOSCOU

M. Gronchi, à l'étroit au Quirinal, est aux prises avec la liberté de la presse

De notre correspondant de Rome: M. Gronchi, président de la République italienne, est actuellement l'objet de critiques variées. L'une des plus vives est d'avoir désiré avec trop d'entrain le voyage de Moscou. L'occupant actuel du Quirinal eût voulu s'y rendre déjà en novembre, au plus tard en décembre. Mais il doit être accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Pella. Qu'à cela ne tienne! M. Gronchi serait bien allé tout seul chez les Russes...

Mais le président de la République n'est pas responsable devant le parlement. Cette responsabilité est celle du gouvernement. M. Pella n'était pas libre, ayant, avant Noël, un programme trop chargé. Il fallut donc remettre à une autre date, la mi-janvier, qui n'est pas très indiquée du point de vue touristique! Et même en mars, c'est en Crimée, à Yalta, qu'eut lieu la dernière conférence de guerre à laquelle prit part le président Roosevelt.

Le gouvernement Segni, à part tout argument constitutionnel, ne pouvait laisser M. Gronchi, le plus à gauche de tous les démo-chrétiens, se rendre seul à Moscou. D'ailleurs les relations entre MM. Pella et Gronchi ne sont pas des meilleures. M. Pella est l'homme qui amorca la candidature Gronchi à la présidence de la République et la fit réussir. La contrepartie devait être son retour

au poste de président du Conseil. M. Gronchi l'a toujours soigneusement écarté.

Homme très actif, M. Gronchi s'accommode mal au rôle décoratif et représentatif qu'il joue au Quirinal. La Constitution républicaine stipule (art. 87) qu'il «représente l'unité nationale». Mais M. Gronchi a porté jusqu'à leur limite extrême les pouvoirs présidentiels. Ainsi l'art. 87 spécifiant que le président de la République «peut envoyer des messages aux Chambres», il fit, en prêtant serment, un discours de presque une heure où il définissait sa politique personnelle.

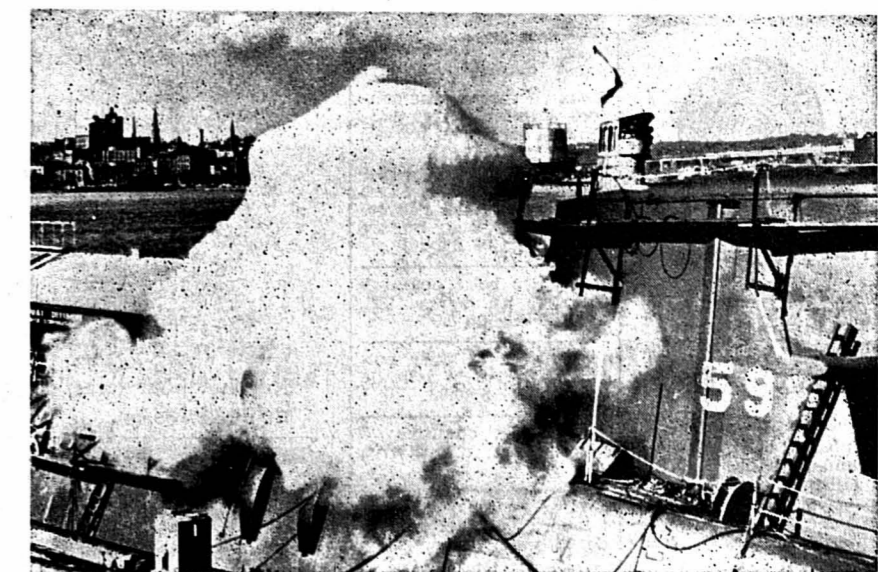
En particulier, il insista sur l'aspect économique de l'OTAN plus que sur son aspect défensif de sécurité. Il n'a jamais caché ses sympathies pour la politique fanfanienne d'ouverture à gauche». Et il irait même bien plus loin, semble-t-il, c'est-à-dire jusqu'au Front populaire et à l'alliance avec les communistes.

Enfin M. Gronchi a fait un usage étendu de l'art. 92 de la Constitution, qui dit: «Le président de la République nomme le président du Conseil». Il a fait dépendre, de sa volonté et de son choix personnels aussi la nomination de plusieurs ministres de divers cabinets, en particulier celui de M. Zoli.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Sous-marin et fusée «Polaris»



Dans quelques semaines, le sous-marin atomique «USS George Washington» sera le premier navire du monde à être équipé de fusées «Polaris», dont le rayon d'action s'étend à plus de 2000 km. Notre photo montre le lancement sous-marin d'une «Polaris» depuis le submersible «George Washington». La fusée est expulsee au moyen d'air comprimé, puis son moteur à carburant solide se met en action.

Le climat est tendu au Palais Bourbon

Un sérieux conflit oppose M. Debré à sa majorité

Tous les députés, à l'exception de ceux de l'UNR, demandent au gouvernement de rétablir la retraite des anciens combattants

De notre correspondant de Paris par intérim: Un conflit sérieux oppose M. Michel Debré à sa majorité parlementaire. Conflit sérieux s'il en est, puisqu'il s'agit de la retraite des anciens combattants supprimée d'abord entièrement au début de 1958, puis rétablie partiellement quelques mois plus tard en faveur des vétérans titulaires d'une pension d'invalidité.

La position des députés est claire: à l'exception des élus UNR qui bien malgré eux d'ailleurs, sont obligés de «coller» au premier ministre, tous les autres mandataires du suffrage universel sans exception, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite demandent au gouvernement de rétablir les crédits en litige en faisant valoir que sur un budget global de dépenses atteignant 6800 milliards de francs légers, le fait de dégrader quelque 5 milliards environ pour les anciens combattants ne saurait compromettre en quoi que ce soit l'équilibre des finances publiques.

A ce raisonnement, M. Debré réplique que les sacrifices demandés au pays doivent être également consentis par les vétérans de la guerre 1914-1918 et que le cabinet ne saurait se dégager sur ce point. Fort de l'appui du général de Gaulle qui a déclaré lors de sa conférence de presse du 10 novembre dernier que «le pouvoir ne reculerait pas» et que si les anciens combattants devaient être les premiers à l'honneur, ils ne devaient pas être les premiers à revendiquer, le premier ministre n'a eu d'autre ressource que de répondre non aux requêtes pressantes dont il était l'objet... tout en promettant malgré tout de reconsidérer l'affaire en 1961.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13^{me} page)

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES

M. Alphonse BRONARSKI, professeur commencera le mercredi 25 novembre à 17 h. 15, salle C 52, son cours LIBRE et GRATUIT sur :

Histoire de la Pologne
des origines
au XIX^{me} siècle

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Jeudi 26 novembre 1959, à 9 h. 30 précises

A L'AULA

Installation du recteur

Programme :

1. Discours de M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, chef du département de l'instruction publique.
2. Intermède musical.
3. Discours de M. Félix Fiala, vice-recteur.
4. Discours d'installation de M. François Clerc, recteur :

Jean-Frédéric Ostervald,
législateur

La séance est publique.

ENCHÈRES

ENCHÈRES
PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel,

le mercredi 25 novembre 1959, de 9 h. à 12 h. et dès 14 h.

un lot important de LUSTRERIE NEUVE, soit :

lustres, plafonniers, lampes de tables, appliques, lampes de bureaux, abat-jour, etc.

Ces marchandises proviennent de la liquidation d'une fabrique.

Conditions : échutes réservées. Paiement comptant.

Le greffier du tribunal de district,
ZIMMERMANN.

IMMEUBLES



B. de CHAMBRIER
Place Pury 1, Neuchâtel
Tél. 5 17 26

A vendre à Cormondrèche,
villa familiale
moderne

5 pièces, dont une très grande, 2 salles de bains, 2 cuisines. Garage. Jardin potager et d'agrément, 450 mètres carrés. Situation agréable et tranquille.

A vendre à Corcelles, dans superbe situation avec vue étendue et imprenable, une jolie

villa moderne
de 5 pièces et toutes dépendances, garage, jardin. Construction soignée à l'état de neuf.

Terrains à bâtir
à Hauterive

Très belle vue. Lotissements pour maisons familiales.

A Bevaix
Près de la gare, jolie situation pour maisons familiales ou locatives.

CHAMBRES

ECLUSE

Deux chambres sans confort. Adresser offres écrites à G. M. 164 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer au centre. Demander l'adresse du No 174 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer belle chambre chauffée au centre. Tél. 5 95 98, dès 20 h.

Chambre à louer aux Fahys. Part à la salle de bains. Tél. 5 63 06.

Chambre chauffée à louer. Port d'Hauterive 39.

Pour 30 fr. par mois, à louer au Landerson, près de la gare, jolie

chambre

meublée et chauffée. Bonne correspondance C.F.F. pour la ville (éventuellement déjeuner et souper). Tél. 7 94 97, aux heures des repas.

A LOUER

A louer contre travaux de menuiserie-maçonnerie

appartement
de vacances

de 3 pièces dans la vallée des Ponts. Adresser offres écrites à Z. G. 130 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite

4 pièces bureaux

au centre de la ville, 1^{er} étage, loyer 200 fr. par mois + chauffage, éventuellement 2 pièces chauffées, 120 fr. Adresser offres écrites à 2411 - 110 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite
appartement

de 2 pièces, cuisine, salle de bains, chauffage général. 86, rue de Bourgogne. Tél. 8 36 84.

A louer à

CORTAILLOD

(Bas-de-Sachet), magnifique appartement de 5 pièces, salle de bains et dégagements. Fr. 220.— (sans chauffage). Libre dès le 30 novembre. — S'adresser à Bruno Müller, fiduciaire et gérant, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 5 83 83.

FAVARGE

A louer pour le 24 décembre

GARAGE

Eau et électricité. S'adresser : Etude Wavre, notaire. Tél. 5 10 63.

DEM. A LOUER

Jeune demoiselle cherche

chambre chauffée à Neuchâtel, avec déjeuner seulement. Si possible près du Jardin anglais, pour le 4 janvier 1960. Offres avec prix sous chiffres R. Z. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche chambre ou mansarde comme

garde-meuble

Tél. 5 64 40.

PENSIONS

Pension famille

On cherche pour jeune homme sérieux, fréquentant le gymnase, à Neuchâtel, pension pour le dîner seulement dans bonne famille si possible catholique. Seules les offres sérieuses seront prises en considération. — Adresser offres écrites à O. V. 145 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'appareils de précision de la région de Neuchâtel engage :

mécanicien

pour travaux de séries.

manoeuvres

pour travaux divers. Semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres P 7061 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, une

JEUNE
OUVRIÈRE

en parfaite santé, de nationalité suisse. — S'adresser à

CHOCOLAT SUCHARD S.A., Neuchâtel-Serrières, service personnel-exploitation.

Nous engageons

mécaniciens complets

Places stables et bien rétribuées pour personnes capables. Semaine de 5 jours. — Faire offres ou se présenter à la fabrique John-A. Chapuis S.A., 37, rue des Chansons, Peseux.

On cherche tout de suite

bons peintres

travail assuré. Entreprise A. Pozzetto, Couvet, tél. 9 21 62.



En vue de l'ouverture prochaine de nos bureaux à Neuchâtel, nous mettons au concours les postes suivants :

ASSUREURS-CONSEILS

pour le service à notre clientèle

Nous demandons :

collaborateurs connaissant très bien la branche, doués d'initiative et zélés, aimant traiter avec la clientèle, témoignant de l'intérêt pour un travail constructif et possédant le sens du travail en équipe.

STÉNOGRAPHES

habiles, consciencieuses et faisant preuve d'initiative.

Nous offrons :

Conditions de travail agréables, de bons salaires et prestations sociales.

Les candidats (tes) sont invités à adresser une offre détaillée, accompagnée d'un curriculum vitae, des copies de certificat, d'une photo, en indiquant les références et prétentions de salaire à la direction de la

SECURA

compagnie d'assurances contre la responsabilité civile, les accidents et risques divers, case postale, Zurich 22.

La Fabrique de Câbles électriques, à Cortailod, cherche :

mécaniciens
électriciens
ou
serruriers

pour son service d'entretien d'usine ou pour être formés comme monteurs de câbles et de leurs accessoires.

Il est exigé une parfaite connaissance professionnelle, si possible quelques années d'expérience et la connaissance du français et de l'allemand pour les candidats monteurs.

Se présenter au bureau du personnel le matin, de 10 h. à 12 h., ou adresser offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

Station-service de la place cherche

serviceman

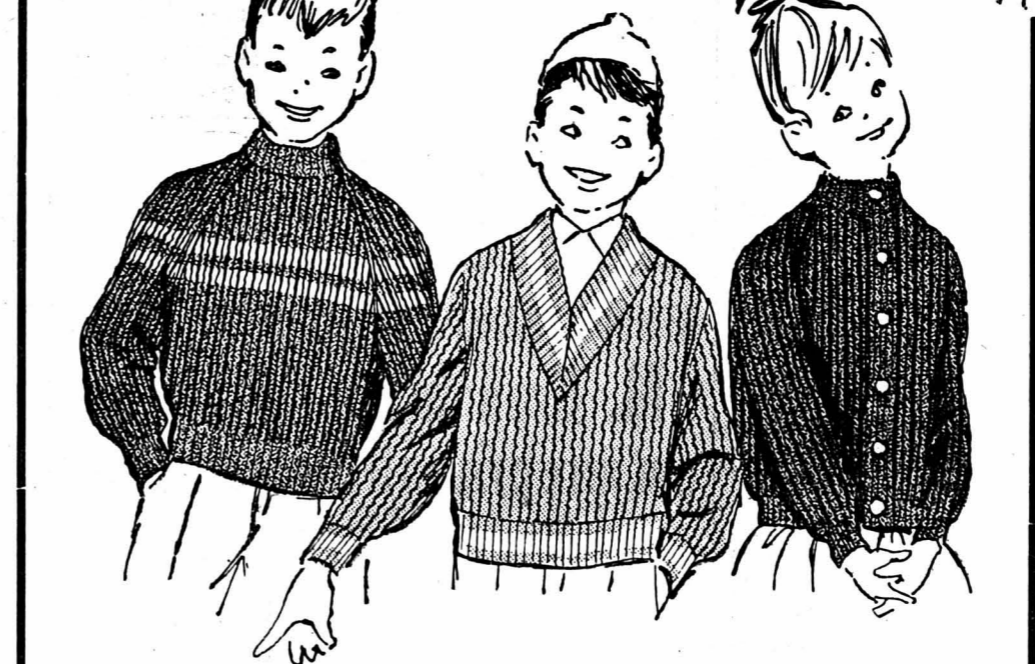
laveur-graisseur pour tout de suite ou date à convenir. Téléphone au 8 40 21.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

JEUNE HOMME

sobre et débrouillard pour travaux de cave. Place stable et formation possible de caviste.

S'adresser à Roger Perrenoud & Cie, importation de vins et spiritueux en gros, MOTIERS (NE), tél. (038) 9 14 45.



PULLOVERS

pour garçons, façon sport à col montant, manches raglan, grosse laine unie, avec parement de ton opposé. Jaune, rouge ou royal.

Taille 4 ans + 1. — par 2 ans **2150**

CARDIGANS

pour fillettes, façon grand sport, manches raglan, fermeture 6 boutons, grosse laine à tricot fantaisie.

Taille 4 ans + 1. — par 2 ans **2150**

PULLOVERS

pour garçons, façon sport, avec encolure en V et bordure ornées d'une rayure de ton opposé. Manches rapportées. Coloris mode.

Taille 4 ans + 2. — par 2 ans **1950**

GRANDS MAGASINS Au Sans Rival jeunes dynamiques avantageux

Bureau de Neuchâtel cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir,

UNE EMPLOYÉE

au courant des travaux de bureau en général (sténographie pas nécessaire). Activité variée et intéressante. Place stable. Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie et de copies de certificats, sous chiffres O. X. 172 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

employée
de maison

(éventuellement personne pouvant rentrer chez elle) pour date à convenir. — S'adresser au café de l'Industrie, Neuchâtel. Tél. 5 28 41.

On cherche pour 4 mois

ouvrier agricole

Jean Berger, Cornaux.

On demande pour tout de suite une

SOMMELIÈRE

débutante acceptée. — Tél. 5 27 56.

On cherche une

JEUNE FILLE

(pas au-dessous de 18 ans) propre et de confiance, pour faire le ménage. Vie de famille, congés réguliers. Faire offres à la boucherie E. Dubois-Feuz, Colombier. — Tél. 6 34 24.

JEUNE FILLE

sérieuse et active est demandée comme femme de chambre à l'hôpital Pourtalès.

Employée (é)

de bureau sérieuse est cherchée (é), principalement pour téléphone et facturation, dactylographie et sténo désirées. Place stable dans maison de gros. Offres avec prétentions, photo et références à Neuchâtel 1, case 31.513.

Bonne vendeuse

intelligente, parlant le français et l'allemand serait engagée par commerce d'alimentation pour le début de janvier.

Personnes connaissant bien la branche peuvent faire leurs offres avec prétentions de salaire sous chiffres J. P. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

La Fondation F.-L. Borel Orphelinat cantonal, DOMBRESSON (NE)

met au concours le poste de

jardinier-chef

de l'établissement. Préférence sera donnée à un couple s'intéressant au service social et capable de diriger un pavillon de 12 enfants. Exigences : formation professionnelle théorique et pratique pour le mari.

L'épouse doit avoir les qualités maternelles et de maîtresse de maison nécessaires.

Situation matérielle intéressante, place stable. Salaire de l'Etat appliqué par analogie. Les renseignements seront donnés aux candidats remplissant les conditions requises. — Faire offres avec certificats et références à la direction.

Jeune fille

(pas au-dessous de 18 ans) aimant les malades, est demandée comme aide-infirmière à l'hôpital Pourtalès.

On demande comme extra

jeune boucher

allant à domicile, sachant un peu cuire. Tél. 7 12 33.

On cherche

femme
de ménage

sachant cuire, pour tenir un ménage soigné de 2 personnes. Serait occupée chaque jour de 8 h. à 14 h. — Mme Cordey, tél. 5 28 59, de 18 à 20 heures.

DAME

d'expérience, douce, trouverait occupation auprès de

monsieur malade

soins, toilette, petit ménage, à demeure, pour la Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres I. O. 166 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

fille d'office

S'adresser depuis 14 h. à la Prairie, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune dame cherche place de

demoiselle
de réception

Adresser offres écrites à W. C. 154 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur diplômé

(Suisse allemand, maître d'école secondaire) ayant aussi pratiqué dans l'enseignement des branches commerciales, cherche 9 à 12 leçons par semaine dans une école privée à Neuchâtel ou aux environs pour date à convenir. Offres avec indication des honoraires sous chiffres AS 1641 J aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », Neuchâtel.

Personne expérimentée cherche

travaux de bureau

à la demi-journée ou à domicile conditions avantageuses. Offres écrites sous chiffres P. Y. 173 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne expérimentée cherche

travaux de bureau

à la demi-journée ou à domicile conditions avantageuses. Offres écrites sous chiffres P. Y. 173 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 16 ans, cherche, pour le printemps 1960, place d'aide dans un ménage, si possible avec enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Offres à Mme Strub épicière, Schlossbergstrasse 21, Romanshorn (TO).

ITALIEN

du Nord, travailleur, 24 ans, depuis 5 ans dans le canton de Neuchâtel, cherche place de valet de chambre, garçon d'office ou de cuisine. S'adresser à Mme Feilly, Muerza 3, Saint-Blaise.

Jeune dame cherche occupation comme

femme de chambre
ou de ménage

libre tout de suite. — Adresser offres écrites à Mme O. Noro c/o Mme Monnard, route de Neuchâtel 24, Saint-Blaise

Mécanicien-
électricien

Apprentissage dans une école professionnelle, sortant de l'école de recrues, bons connaissances d'allemand, cherche emploi. Eventuellement dessinateur de machines. Faire offres sous chiffres P. 2763 E, à Publicitas, Yverdon.

Lumière et chaleur - jeunesse saine

Pour une croissance saine de l'ossature et comme protection contre les maladies, les rayons solaires sont aussi importants que la nourriture. Pendant les jours gris et pluvieux, le bain de rayons vitalisants sous la

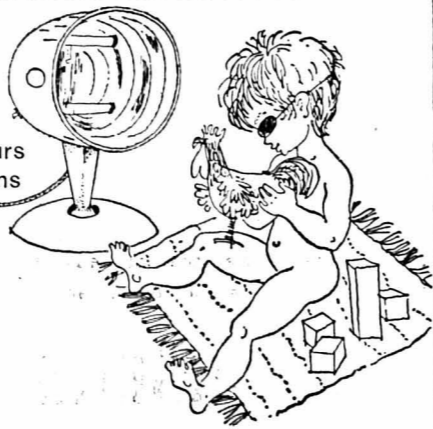
lampe de quartz SOLIS

Fr. 158.-

grand modèle Fr. 296.- ou à partir de Fr. 14.25 par mois.

Avec la lampe de quartz SOLIS, du soleil à la maison à toute saison

En vente dans les magasins spécialisés



Solis



Pied-de-coq et Prince de Galles

16⁸⁰

19⁸⁰

Deux jupes idéales

Pied-de-coq

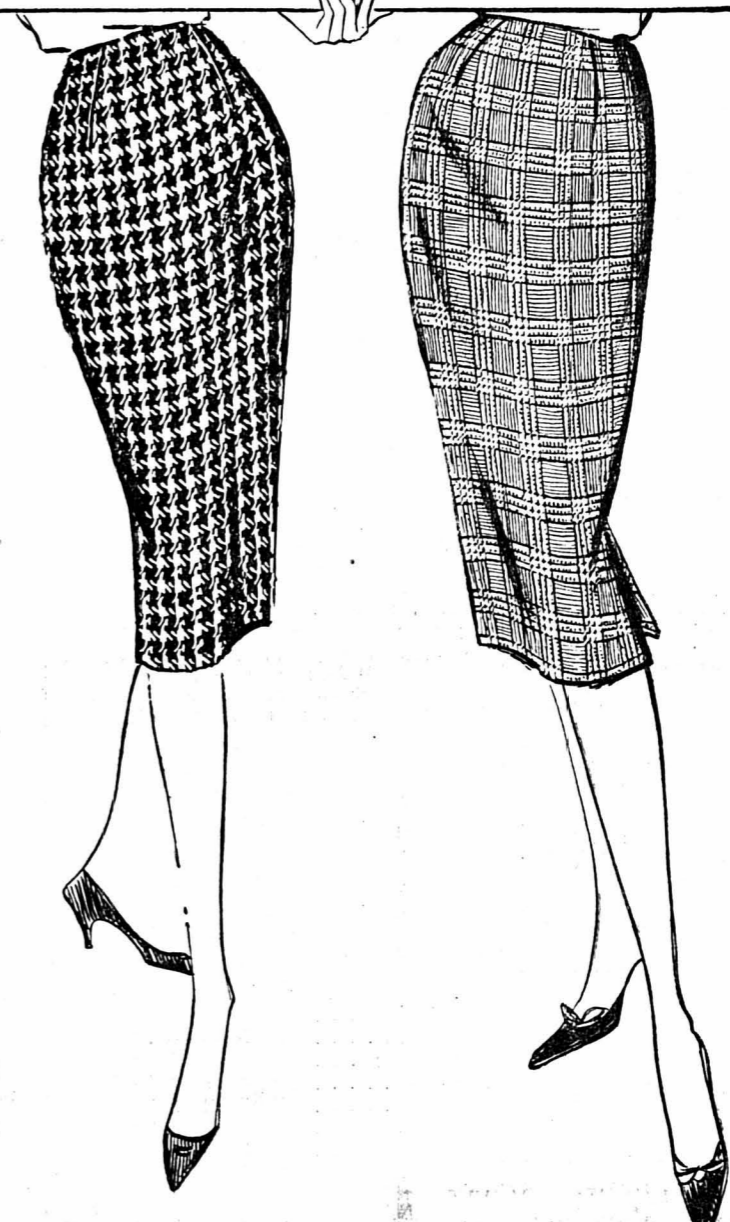
Toujours très pratique et élégante, coupe impeccable. Se fait en beige-brun, marine-blanc, noir-blanc, gris-blanc.

Tailles 36 à 44 16⁸⁰

Prince de Galles

Le favori de la saison coupé dans un beau tissu laine. Un pli plat au dos.

gris-bleu. Tailles 36 à 46 19⁸⁰



AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL



DOKUMENTER

Un stylo à bille d'avant garde, reconnu par les banques et les postes, encre indélébile qui ne coule pas et qui ne se décalque pas selon certificat de «L'EMPA». 20 combinaisons de couleurs à la mode, 1 an de garantie sur le mécanisme à pression extra doux

175 (14-6-16)

DOKUMENTER «De Luxe»

avec capuchon ciselé en Eloxal et poussoir métallique

250 (14-6-4)

Mines de rechange «HAUSER»

la qualité préférée, en bleu, rouge, noir et vert

1.- (14-6-5)

Plume réservoir **DUBLOMATIC 53**

avec grand bec en or 14 carats (14-6-6)

15.-

Plume réservoir **DUBLOMATIC Junior**

avec bec en or 14 carats (14-6-7)

9.-

A vendre **KERBES** pour cheminées
Tél. (039) 6 74 02.

Vous trouverez un excellent **BOUDIN** à la boucherie **Gutmann**
Avenue du 1er-Mars

Tours de lits
Grand choix - Dessins Berbère, Orient, etc. Toujours les plus bas prix - Présentation à domicile
TAPIS BENOIT
MAILLEFER 25 - Tél. (038) 5 34 69
Facilités de paiement



BURGER & JACCOBI
SABEL
SCHMIDT - FLOHR
BLUTHNER
BECHSTEIN
GROTRIAN STEINWEG
FORSTER
STEINWAY & SONS
SCHIMMEL
RIPPEN
ZIMMERMANN

Pianos neufs à partir de Fr. 2030.-
Grandes facilités de paiements
LOCATION VENTE ECHANGE



HUG & CO
MUSIQUE, NEUCHÂTEL

19 DECEMBRE

200.000

100.000

2 GROS LOTS

LOTÉRIE ROMANDE

MIGROS

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

Vous gagnez 60 ct.!



Persil existe aussi en paquet-jumeau

A chaque paquet-jumeau, vous épargnez 60 ct.:

donc: le
paquet-
jumeau Fr. 2.-
seulement

Le plus bel
éloge à votre
savoir-faire

Votre linge est si blanc, si souple!
Pour l'obtenir, c'est si facile: le
nouveau Persil rend le linge souple,
spongieux, moins salissant et plus
facile à rincer.

Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL

Excellent pour la machine à laver...

La mousse délicate du nouveau Persil dissout la saleté en douceur. Vous en sortez du linge resplendissant de blancheur... du linge soigné au Persil.

Aucune traînée calcaire...

en lavant avec le nouveau Persil! Votre linge en devient plus spongieux, plus aéré, donc plus sain.

Plus profitable...

le nouveau Persil est par conséquent plus avantageux.



Nouveau Persil — quel éloge flatteur!

Toujours de belles occasions :

Cuisinières à gaz et électriques, fourneaux, calorifères, machines à laver, potagers combinés gaz et bois et électricité et bois. Livraison franco domicile partout. Beck & Cie, Pe-seux. Tél. 8 12 43.



Bouillottes
caoutchouc
plastic
aluminium

BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

Lub

Croix-du-Marché
(Bas rue du
Château)

**RADIOS
PORTATIFS**

Fr. 128.-

Fr. 198.-

Fr. 215.-

Facilités
de paiement

Saviez-vous ?

qu'avec un acompte de :

100 francs

vous recevrez : **MOBILIER COMPLET**

ou : **LE MEUBLE DE VOS RÊVES**

en écrivant aujourd'hui encore
à la maison qui vous offre

Grand choix - Qualité - Longs crédits

Exemple :

1 MOBILIER COMPLET 17 PIÈCES **1275.-**
au comptant Fr.

à crédit **39.-**

Acompte 100.- et 36 x Fr.

TINGUELY - AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Bulle (FR)

Tél. 2 75 18
2 81 29

Nous ne vendons aucun
produit surgelé

Ég. Venaud Poisson
comestibles frais

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90
NEUCHÂTEL

LAC : bondelle et filet, filet de perche, filet de vengeron, palée et filet (selon pêche).

MER : sole, colin, baudroie, maquereau, merlan, hareng, raie.

FILET : sole, carrelet, merlan, maquereau, hareng.

Arrivages réguliers de poisson frais, exclusivement

POULETS FRAIS

Pour le poisson de mer frais, prière de passer vos commandes pour la fin de la semaine, jusqu'au jeudi à 15 heures - Livraison à domicile

Eclat du soleil, fraîcheur du grand air...

Quand le temps incertain vous empêche d'étendre votre linge dehors, vous découvrez un nouvel avantage de l'Amidon 77. Oui, même séchés à l'intérieur, blanc ou couleurs se retrouvent si frais et aérés, souples et légers, le blanc devient si blanc et les couleurs si belles qu'ils paraissent avoir séché au soleil et au grand air.

Cette délicieuse fraîcheur, l'Amidon 77 vous l'apporte en supplément! Son action profonde va bien plus loin: L'Amidon 77 préserve les tissus, les rend moins salissants et plus durables. Vous laverez moins souvent! En outre, les fibres ne gonflent pas à la lessive et résistent beaucoup mieux. Songez que les textiles s'abîment 7 fois plus au lavage qu'à l'usage.

Comment l'Amidon 77 agit-il? Une cuillerée à café par litre d'eau froide vous donne un bain magique imprégnant les moindres fibres du tissu et formant au repassage une pellicule plastique invisible. Cette pellicule se comporte comme l'apprêt dont sont pourvus les tissus neufs et qui fait leur belle tenue tout en empêchant la saleté de se fixer.

Le «77» fait partout merveille: Jupes, chemises d'hommes robes de fillettes, linge de table et de lit, rideaux et textiles de toute sorte. Son prix modique est compensé au centuple puisque le «77» vous permet d'espacer les achats de linge, d'économiser les produits de lessive — sans compter les heures gagnées en lavage et en repassage.

Le grand tube Fr. 2.—
prêt à l'usage.

Extrême simplicité
d'emploi.

Résiste à la cuisson.

Très économique

(un tube suffit pour

plus de 50 pièces

grandes ou moyennes,

p. ex. 15 chemises

+ 12 blouses

+ 3 robes d'intérieur

+ 3 grandes nappes +

18 grandes serviettes)

Tissus
impeccables et
deux fois plus
durables avec



Amidon



le premier apprêt plastique, le plus concentré et le plus efficace du monde

A vendre
terre noire

Tél. (039) 6 73 44.

**Pour
des repas
avantageux**

Saucisse à rôtir de porc et veau. Rôti et beefsteak hachés — Petites saucisses de porc fumées - Wienerlis Schubligh - Atriaux Foie et rognon de porc et bœuf. Tête, cœur et ventre de veau. Minicé de bœuf, porc et veau.

MARDI, JEUDI
ET SAMEDI
dès 10 heures

GNAGIS CUITS

**Boucherie
R. Margot**
Seyon 5
NEUCHÂTEL

Chez le producteur
miel du pays
le bidon 2 kg. net: Fr. 18.50, franco. — Bruno Rothlisberger, apiculteur, Thielle - Wavre. Tél. 7 54 69.

FEUILLETON

de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Vacances à Molitg

par 10

Sonia FOURNIER et MIREILLE

Cette fois encore, l'écho seul répond. Une fois... deux fois... La troisième, il répond encore, mais d'une façon surprenante :

— Bonsoir, messieurs-dames, chuchote-t-il.

Ce phénomène acoustique s'explique vite. Se retournant d'un bloc, les jeunes gens se trouvent en présence d'un étranger qui se tient sur le seuil de la grotte.

— Excusez-moi de vous déranger, reprend l'inconnu, gêné sous le feu de tous ces regards.

Ils l'observent, stupéfaits, méfiant, silencieux. Patrice hausse sa lampe électrique. Elle éclaire le visage jeune et franc du grand Jacques sous sa broussaille de cheveux bouclés. Il répète machinalement, décontenancé, prêt à fuir :

— Excusez-moi... Je vois qu'elle n'est plus là, je m'en vais...

— Ah! mais non, ne vous en allez pas ainsi! On vous a à peine vu!

Qui êtes-vous d'abord, monsieur?

Jacques s'avance vers elle et, gentiment, condescendant, il explique :

— Je suis du pays... Je m'appelle

Jacques... Je suis guide... Je cherche une jeune fille...

Il croit en avoir dit assez sur lui-même.

— Mais c'est passionnant! s'écrie Clara, très femme du monde. Asséyez-vous donc, monsieur!

S'assoier où? En fait de fauteuil, il n'y a guère que des débris de paille sur le sol et, dans le coin, là-bas, encore un peu creusé, un tas de bruyère parfumée...

... Ce grabat privilégié où Jacques vit dormir une petite créature angélique et fragile...

Il sourit avec bonhomie devant la confusion de son hôtesse et s'efforce de dissimuler l'inquiétude qui le torture :

— Je connais le coin, dit-il. Pas très confortable, n'est-ce pas? Mais, de toute façon, je ne peux pas m'asseoir, je suis pressé.

Et il répète avec une obstination presque douloureuse :

— Je cherche une jeune fille... Elle était ici. L'avez-vous vue?

— Une jeune fille? s'exclame-t-on en chœur. Nous n'avons vu personne.

— Ah!... Alors, je m'en vais. Je pensais que, peut-être, vous pourriez me renseigner... Tant pis!

Résignée, comme accablée par cette désespérante nouvelle, sa haute silhouette se voult impérieusement. Il s'en va.

— Restez! crie Clara, mue par une impulsion secrète. Nous avons besoin de vous, monsieur!

— Besoin? Mais pourquoi?

— Nous aussi, nous cherchons quelqu'un... N'avez-vous pas rencontré un monsieur, un vieux monsieur? Il était ici, il n'y a pas un quart d'heure.

Méfiant, ombrageux comme les fiers paysans dont il est issu, Jacques scrute le visage de son interlocutrice: ne se moquait-elle pas de lui, à singer ainsi ses paroles?

Mais non! Une vague d'angoisse se lit sur tous les visages.

— Je n'ai vu personne, répond Jacques, lentement. Non, personne...

— Oh! c'est incroyable, ces disparitions! s'écrie Clara, nerveuse. Alors quoi? Il y avait une jeune fille ici, tout à l'heure? Expliquez-nous ça, voyons!

— Il n'y a rien à expliquer, reprend Jacques, puisque je n'y comprends rien, mademoiselle... Oui, il y avait ici une jeune fille que je ne connaissais pas, d'ailleurs. Je l'avais trouvée, il y a une paire d'heures, sans connaissance, du côté du torrent. Je l'ai portée jusqu'ici. Je l'ai laissée couchée là, dans le coin.

Du moment, un peu ému, il désigne d'un geste bref le tas de bruyère odorante. Il poursuit :

— J'étais parti chercher le mulet et prévenir chez moi.

Sa voix devient sombre pour conclure :

— J'ai eu tort, bien sûr! Je n'aurais jamais dû la laisser seule ici! On a beau dire, il doit toujours y

avoir du vrai, allez, quand de méchants bruits circulent sur un endroit pareil!

De nouveau, un frisson pénible parcourt l'assistance.

«Un endroit pareil! De méchants bruits!» Que veut-il dire?

Il y a un silence. Jacques reprend, faisant visiblement un effort pour parler :

— L'endroit n'est guère fréquenté. Il faut que vous soyez des étrangers pour ne pas savoir...

— Mais savoir quoi? La grotte est dangereuse... profonde?

— On s'y perd?

— Il y a des risques d'éboulis? Du danger?

— Du danger? Oui, messieurs; on le dit, du moins, quoiqu'on n'ait jamais entendu parler d'éboulis, profère Jacques, réservé et méditatif.

Son attitude, plus encore que la tempête, a le don de terroriser les malheureux aux nerfs exaspérés.

Enfin, il poursuit ses explications parcimonieuses :

— A vrai dire, voilà : ici, c'est la Grotte aux Moines, aux ermites, si vous préférez.

— Qu'est-ce que je vous disais? s'exclame Jean.

— Mais il n'y en a plus dedans depuis beau temps, n'est-ce pas? fanfaronne Gros-Louis.

— Ça, monsieur, seuls la montagne et Dieu le savent, répond gravement le jeune guide.

Et rapidement, comme les toreros

devant le danger, il se signe avec une simplicité hautaine.

Envahis par une terreur superstitieuse, les alpinistes ont envie d'en faire autant. Jean, le moins impressionné de tous parce qu'il n'avance pas, lui du moins, dans l'inconnu, insiste :

— Restez avec nous, je vous en prie. Vous connaissez les lieux, vous pourriez efficacement nous aider à retrouver notre compagnon. Je commence à craindre qu'il se soit égaré dans les profondeurs de la grotte.

Jacques a un geste fataliste :

— S'il s'y est engagé, il y a des chances pour qu'il n'en sorte pas!

— C'est affreux! s'écrient les autres. Accompagnez-nous à sa recherche!

— Si nous le suivions, vous et moi, il y aurait aussi des chances pour que nous y restions!

— Quoi? Voulez-vous dire que la grotte est ensorcelée?

— Je ne veux rien dire! Messieurs, moi, je ne sais rien. Je ne peux que vous répéter ce que disent les vieux du pays. Et ils savent, eux, allez!

— Peut-être, insinue Patrice, psychologue en la circonstance, que votre... euh... votre jeune fille y est entrée, elle aussi?

Un instant, le fier visage se contracte.

— Impossible, monsieur! dit Jacques, se reprenant vite. Ma jeune fille, comme vous dites, est du pays.

Elle doit savoir qu'il y a des choses qu'on ne fait pas.

«Oui, elle doit le savoir! grommelle-t-il en lui-même. Mais je suis grandement coupable de l'avoir laissée ici. Ah! ça m'apprendra à faire la forte tête, à ne croire ni à Dieu ni à diable!»

Car, pour Jacques, intelligent et ouvert, mais élevé dans la forte tradition paysanne des superstitions locales, ne pas croire aux diableries et aux revenants, c'est déjà un peu ne plus croire en Dieu.

C'est ce que lui fait remarquer Jean.

«Distinguo!» s'écrie-t-il, reprenant son mot favori et faisant mine de vouloir développer la différence à établir entre religion et crédulité.

Aussitôt, il se fait vertement honnir par Patrice pour sa déformation professionnelle.

— Il ne s'agit pas de ça! déclare celui-ci, reprenant d'instinct le rôle de chef. Mais de retrouver un homme et une jeune fille. Aidez-nous, voyons! Ce sera à charge de revanche. A plusieurs, nous réussirons peut-être.

Jacques hésite.

— J'ai peur, avoue-t-il, catégorique, à la manière un peu rude des montagnards, que vous ne me soyez pas d'un grand secours. Et il faut, comprenez-vous? il faut absolument que je la retrouve! Il n'y a pas une minute à perdre!

(A suivre.)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Peut-on croire au Dieu rédempteur et au miracle?

CONFÉRENCE DU PASTEUR BERNARD MOREL

Dans la troisième des conférences consacrées au thème « Croire aujourd'hui », M. Bernard Morel, pasteur à Genève, examina ce que signifie la foi au Dieu rédempteur. Il imagine un dialogue avec un homme de notre temps qui ignorerait tout de la doctrine chrétienne. Cet homme d'abord demanderait ce que veut dire l'expression : Dieu rédempteur. Pour la lui faire comprendre, il faudrait faire un peu de sociologie historique et lui rappeler ce qu'était dans l'antiquité l'institution du rachat des esclaves. De même qu'ils pouvaient, pour une certaine somme, racheter leur liberté, de même Dieu a payé pour nous le prix de notre liberté.

Aujourd'hui, on s'efforce de payer sa propre liberté dans la société moderne par des sacrifices pour la défense nationale, par la construction de barrages, de routes, de fabriques, etc. Cet effort se place sous le signe de l'organicisme. Le progrès, notion optimiste, engendre la liberté, ou du moins de venir théoriquement l'engendrer, car il n'est pas moins vrai, d'autre part, que leur système laissé à lui-même tend à la dégradation. Le système se retourne contre lui-même, et menaçant de faire de la liberté une prison, l'homme est partagé entre l'espérance et l'angoisse.

Dieu seul nous permet de sortir de l'impasse. Il est vrai que ce Dieu, l'homme a tout fait pour l'écartier, pour vivre en dehors de lui. C'est précisément ce qui a constitué son péché. L'humiliation liée à la chute lui rappelle que la liberté de l'homme, c'est d'être avec le Père et de cesser ainsi d'être l'esclave des circonstances. Au bout de tout, hors des lignes d'évolution contradictoires que révèle la science, il y a la liberté lumineuse du ciel.

M. Morel passa ensuite au Dieu rédempteur, puis au Saint-Esprit rédempteur, qui met en l'homme l'enthousiasme, c'est-à-dire un esprit inspiré par la divinité, et il conclut que la foi est une valeur existentielle.

♥ ♥ ♥

De la conférence très riche et très nuancée qui donna pour terminer ce cycle, le pasteur Jean-Samuel Javet, sur le sujet : « Peut-on croire au miracle ? », nous ne donnerons ici qu'un aperçu succinct.

Qu'est-ce que le miracle selon le dictionnaire philosophique ? « Un fait surprenant qui se produit en dehors de l'ordre habituel de la nature, et qui est considéré comme la manifestation dans le monde d'une action intentionnelle d'ordre religieux. » A notre époque de science, est-il possible de croire encore au miracle et au surnaturel ?

A cette question, M. Javet répond par une autre : sommes-nous vraiment prisonniers de la nécessité ? N'y a-t-il pas une fenêtre ouverte sur l'au-delà ? Oui, il existe un premier miracle, qui est le grand miracle : la présence du Dieu vivant qui s'est révélé à nous. Dieu n'a pas abandonné le monde et sa création ; il est là, dans le monde, qui agit par Jésus-Christ, son fils, qui est apparu sur cette terre, et qui reviendra à la fin des temps. La rédemption est un fait réel.

Que dire des miracles du Nouveau Testament ? D'abord, ils n'ont rien de commun avec le merveilleux païen. Ce sont des signes, des actes de la puissance divine chargés d'une signification spécifique. Leur valeur essentielle n'est pas dans ce qu'ils sont, mais dans ce qu'ils annoncent. Ne sommes-nous pas

l'erreur, à leur propos, de recréer un merveilleux chrétien. D'ailleurs, on ne saurait écartier complètement, dans tel ou tel récit évangélique, la possibilité d'une altération légendaire. Faut-il s'en scandaliser ? Non. Dieu qui a accepté que son Fils soit crucifié a admis également qu'il soit livré aux chances de l'histoire.

Peut-on croire aux miracles du Nouveau Testament ? Oui, car la notion de surnaturel est impliquée dans la foi au grand miracle de la Révélation. Et M. Javet continue par de très intéressantes réflexions sur l'essence du miracle, qui n'est pas contraire aux lois de la nature, mais une chose que la nature n'aurait pas produite toute seule ; il n'est pas antinaturel, il est surnaturel. Il ne bouleverse pas l'ordre de la nature, mais s'y insère pour l'enrichir ou la rétablir. Et surtout il manifeste toujours une intention divine.

Le vrai miracle reste l'apparition de Jésus-Christ. Il a vécu notre propre vie, donc ses miracles sont nos miracles ; ils sont les « signes parmi nous ».

P. L. B.

Au Conseil général de Saint-Aubin

(c) Mardi soir, le Conseil général s'est réuni sous la présidence de M. Antonietti.

Par suite du départ de M. Marcel Calame, une place était à pourvoir à la commission de salubrité publique. M. Marcel Pierrehumbert a été nommé à l'unanimité.

Régularisation cadastrale de la nouvelle route Sauges-Tivoli (Pont de Sauges). — La correction de la route cantonale No 5 étant terminée, il s'agissait pour la commune, d'une part, de régulariser les transactions immobilières qui ont fait l'objet des arrêtés du 8 octobre 1956 et du 20 décembre 1957, et, d'autre part, d'incorporer au domaine public communal la route construite par l'Etat de Neuchâtel, de Tivoli à l'ancien chemin communal, au nord du pont. Le Conseil, à l'unanimité, accepta les différents arrêtés.

Achat de terrain. — Le Conseil s'occupe ensuite de l'achat d'un terrain situé au nord du cimetière, sur territoire de Gorgier. Au cours de sa séance du 12 mai 1959, ledit conseil avait manifesté le vœu de voir la route de la Sagne rejoindre celle de Gorgier par l'établissement d'un nouveau tronçon au sud du cimetière.

Le Conseil communal s'est approché du propriétaire des terrains en question et a signé avec lui une promesse de vente et d'achat portant sur une parcelle de terrain de 410 mètres carrés au prix

de 6 fr. le mètre carré. Le Conseil de paroisse a fait savoir, en date du 28 août 1959, qu'il se chargerait de la construction du chemin prévu. Le montant de 2700 fr. nécessaire à l'achat du terrain est accordé à l'unanimité.

Quelques vœux sont émis au sujet des chemins conduisant au cimetière et, maintenant, les deux passages seront raccourcis, il serait souhaitable que la commune de Gorgier prévienne la réfection de son tronçon reliant le cimetière à la route cantonale. Le terrain acheté représentant une assez grande surface, on pourrait y prévoir une place de stationnement, place qui devient bientôt indispensable aux alentours du cimetière. Toujours au sujet de l'accès au cimetière, le piller du temple revient à l'ordre du jour ; en effet, ce piller prend un tiers de la chaussée et gêne passablement la circulation, il serait temps de remédier à cet état de choses et de trouver une solution acceptable.

Demande de crédit. — Le 30 septembre 1958, le Conseil général s'est déclaré d'accord avec l'acquisition de l'immeuble du Raufour pour le prix de 112.000 fr., immeuble prévu principalement dans le budget de l'école ménagère.

A ce moment-là, l'autorité législative était informée qu'une demande de crédit serait soumise ultérieurement pour les travaux de rénovation de l'immeuble, ainsi que l'aménagement des locaux de l'école ménagère.

Les devis sont maintenant établis et représentent une somme globale de 70.800 fr. non compris l'achat du mobilier et du matériel pour l'école ménagère. La subvention cantonale est de 21.800 fr., la subvention sur achat d'immeuble se monte à 26.000 fr., le solde de 23.000 fr. est à la charge de la commune et sera couvert comme suit : 15.000 fr. prélevés sur les fonds d'entretien d'immeubles, 8000 fr. supportés par les dépenses courantes.

Bien que le crédit global soit sollicité, les travaux seront exécutés en deux étapes, la première comprendra l'aménagement de l'école ménagère et une partie des travaux extérieurs (chemin et clôture) coût : 33.800 fr., le solde des travaux, comprenant le rafraîchissement complet de l'immeuble et le reste des travaux extérieurs, fera l'objet d'une deuxième étape.

Les différents arrêtés relatifs à ce qui précède, sont acceptés sans opposition. Concernant le bâtiment du Raufour, on apprend qu'une salle sera mise prochainement à disposition des sociétés locales et qu'une autre sera aménagée pour y recevoir le Conseil général.

Un crédit de 10.000 fr. est ensuite accordé pour l'achat du mobilier et du matériel scolaires, destinés à l'école ménagère. Ce montant représente la part de la commune sur une somme totale de 25.400 fr., dont les subventions fédérale et cantonale sont de 6250 francs. Le solde est à partager entre les autres communes utilisant l'école ménagère.

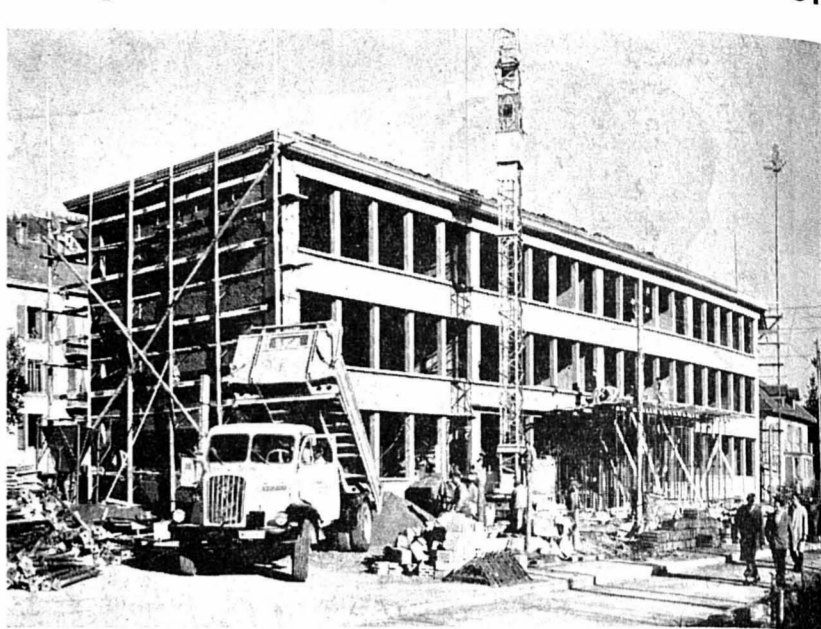
Divers. — Une question est posée à l'autorité exécutive au sujet de l'aménagement prévu aux chemins de forêt ; ces travaux ont subi des retards dus à un erreur dans l'établissement des devis et le désistement subit d'une commune intéressée.

Au sujet des eaux (troubles du Pré Mariller, les différentes expertises en cours ne semblent guère apporter une solution « moins trouble ».

La séance se termine par un exposé relatif à l'Instruction professionnelle à Neuchâtel, plus particulièrement au sujet des cours donnés à l'école complémentaire des arts et métiers. Depuis longtemps déjà les maîtres d'apprentissage de la Béroche se plaignent de l'insuffisance des cours théoriques donnés aux apprentis. Les commissions chargées du contrôle des apprentissages en a été informée et une réclamation a été faite en bonne et due forme auprès de l'office cantonal du travail. La réponse ne s'est pas fait attendre et ceci sans qu'une enquête ait été faite. La lettre de l'office de l'office cantonal du travail, en vue de la prochaine séance un rapport complet et détaillé au sujet du chemin forestier établi cette année dans la division 22.

La réfection de nos chemins coûte cher ; aussi, M. Robert Halnand se demande pourquoi le peu de budget alloué à la commune de Neuchâtel ne permet pas de procéder à leur godronnage.

Le pavillon scolaire de Couvet



(sp) C'est seulement à la fin de cet été que la construction du pavillon scolaire a pu être commencée à Couvet, la décision du corps électoral ayant dû être préalablement attendue. Les travaux ont été menés avec une extrême rapidité puisque l'immeuble est déjà sous toit. Pendant l'hiver, des fausses fenêtres seront posées pour permettre l'aménagement intérieur et l'architecte pense que le pavillon sera entièrement fini le 30 avril 1960. Notre photographie montre l'état des travaux il y a quelques jours. (Photo Schelling, Fleurbaey)

L'inauguration de la patinoire artificielle du Locle

De notre correspondant du Locle : C'était samedi fête au Locle. Par un temps idéal, les autorités communales et de nombreux hôtes ont inauguré la première réalisation du Centre sportif communal : la patinoire artificielle.

En l'absence de M. Henri Jaquet, président de la ville, c'est M. François Faessler, conseiller communal et président du Grand Conseil qui procéda à la remise de la patinoire aux enfants d'abord, aux sociétés sportives ensuite.

Dans son discours, il fit l'histoire de cette première réalisation qui est l'aboutissement de trente ans de longs et patients efforts. C'est en 1943 que

l'A.D.L. constitua un fonds en faveur de la piscine mais une étude complète des autorités aboutit à la conclusion que, les machines pouvant servir à la fois à une patinoire et à une piscine, il était intéressant de les grouper sur le communal malgré l'éloignement du lieu. Samedi et dimanche on a constaté que la distance ne retient ni les jeunes ni même ceux d'un certain âge.

Comme ce centre sportif coûtera plus de 2 millions, M. Faessler remercia tous ceux qui ont contribué à cette première étape, notamment les contribuables !

D'abondants renseignements techni-



Les joueurs de hockey sur glace s'en donnent à cœur joie : c'est le premier match disputé sur la nouvelle patinoire. (Press Photo Actualité)

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS Conseil général

(c) Dans sa séance du 19 novembre, le Conseil général réuni sous la présidence de M. Albert Halnand a adopté à l'unanimité quatre arrêtés proposés par le Conseil communal.

Le premier concerne une vente de terrain à la Société de fromagerie qui possède un immeuble, l'ancienne lagerie, construite partiellement sur le terrain communal. Aussi longtemps que la société ne sera pas propriétaire du terrain et d'un modeste dégrèvement, elle ne pourra pas vendre son immeuble. Aussi, le Conseil général approuve-t-il l'arrêté rédigé à ce sujet. Le prix du terrain sur lequel s'élève la construction est fixé à 1 fr. et celui du terrain de dégrèvement à 0 fr. 25 le mètre carré.

Deux legs de 5000 fr. et de 2500 fr. seront versés au fonds des ressortissants puisque le contrôle des communes ne peut admettre que des sommes allouées à la création d'un fonds des pauvres.

Pour faciliter notre trésorerie lors des périodes creuses, notre commune sollicite, par arrêté, de la Banque cantonale neuchâteloise un découvert permanent de 80.000 francs.

Notre dévoué employé, M. Armand Jacot, au service de la commune depuis 1919, a donné sa démission pour le 31 décembre 1959, pour raison d'âge. Il n'est affilié à aucune caisse de retraite. En reconnaissance des services rendus le Conseil communal propose au Conseil général de lui allouer une pension mensuelle de 220 fr. qui sera réduite à 150 fr. lors du décès de l'un des conjoints. Par 7 voix contre 4, la proposition du Conseil communal est approuvée.

Répondant à MM. Ulysse Giroud et Jacques Steudler, le directeur des forêts présentera à la prochaine séance un rapport complet et détaillé au sujet du chemin forestier établi cette année dans la division 22.

La réfection de nos chemins coûte cher ; aussi, M. Robert Halnand se demande pourquoi le peu de budget alloué à la commune de Neuchâtel ne permet pas de procéder à leur godronnage.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE La préfecture installée dans ses nouveaux locaux

(c) A part certains arrangements internes, l'aménagement des nouveaux locaux de la préfecture de la Neuveville dans la maison de Gléresse est presque terminé.

Sur la façade se lisent, en gothique du plus bel effet les mots « Préfecture - Police cantonale ». La maison de Gléresse a été magnifiquement restaurée.

Communiqués

H.-C. Chaux-de-Fonds - Young Sprinters aux Mèlèzes

Le traditionnel derby entre Young Sprinters et le H.-C. Chaux-de-Fonds qui se répète chaque saison, bien que les deux équipes n'opèrent plus dans la même ligue, sera placé, le jeudi 26 novembre, aux Mèlèzes, sous le signe de la bienfaisance. En effet, le bénéfice intégral de cette rencontre sera versé à la Fraternelle qui s'apprête à célébrer un important anniversaire.

Young Sprinters montera à la Chaux-de-Fonds avec son équipe au grand complet et le H.-C. Chaux-de-Fonds alignera ses meilleurs hommes.

Vacances naturistes

C'est sous ce titre que le jeune cinéaste zuricois, Werner Kunz, présente jeudi 26 et vendredi 27 novembre, à la Rotonde, à Neuchâtel, son nouveau film documentaire en couleur.

Les débuts de ce film, passé en revue le congrès international des naturistes dans le parc grandiose du château Woburn Abbey du duc de Bedford, en Angleterre.

Le voyage se poursuit vers le sud, avec ses paysages méditerranéens aux couleurs contrastantes. A l'île du Levant s'y répètent deux jeunes Zuricois écrivent leurs impressions de vacances. C'est ensuite la visite du nouveau centre de nudisme de Cavallo à l'extrémité sud de la Corse, installé par un comte français. Des prises de vue sous l'eau d'une splendeur rarement atteinte mettent le point final à ce film en couleur.

Au Théâtre de Neuchâtel : « Lucy Crown » avec Edwige Feuillère

Mardi et mercredi soir, les Producteurs Georges Herbert se présentent sur nos scènes la pièce tirée par Jean-Pierre Le Mont du roman de l'auteur américain Irwin Shaw, « Lucy Crown ». C'est le drame d'une famille en au départ, qui peu à peu va se désagréger et transformer complètement le comportement de ses membres pour le reste de leur vie.

« Lucy Crown », par son opposition entre les problèmes quotidiens et la gravité des débats qu'ils suscitent, est une pièce forte qui a le grand mérite de mettre les hommes en face de leurs responsabilités. Edwige Feuillère, la « grande dame du théâtre français », et Yves Vincent interpréteront cette œuvre exceptionnelle.

MAGGI

le spécialiste des sauces vous offre le plus grand choix : Jus de rôti Sauce liée

et de plus 4 merveilleuses nouvelles SAUCES

- Sauce Blanche veloutée
- Sauce tomate
- Sauce Curry
- Sauce Chasseur

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	20 nov.	23 nov.
8 1/2 % Féd. 1945, déc.	102.50	102.50
8 1/2 % Féd. 1946, avri.	101.70	101.70
3 % Féd. 1949	97.76	97.75
2 1/2 % Féd. 1954, mars	94.85	94.85
3 % Féd. 1955, juin	98	98
3 % C.F.F. 1938	99	98.75
ACTIONS		
Equipe Pop. Suisse (p.a.)	1205	1215
Union Bques Suisses	2500	2500
Société Banque Suisse	1880	1940
Credit Suisse	1970	2002
Electro-Watt	1836	1840
Literhandel	3970	3436
Motor Columbus	1480	1490
Indelec	960	955
Italo-Suisse	828	812
Réassurances Zurich	2295	2295
Winterthur Acid.	825	820
Zurich Assurances	4805	4810
Saurer	1240	1240
Aluminium	3990	4020
Bally	1425	1450
Brown Boveri	3260	3260
Fischer	1520	1545
Lonza	1510	1495
Nestlé	2100	2080
Nestlé nom.	1387	1388
Sulzer	2680	2690
Baltimore	175.50	173
Canadian Pacific	112	112.50
Pennsylvania	69.50	70.25
Aluminium Montréal	130	131
Italo-Argentine	51.75	50
Phillips	812	817
Royal Dutch Cy.	1750	1770
Stand. Oil New-Jersey	102.50	99.50
Union Carbide	201	201
American Tel. & Tel.	597	599
Du Pont de Nemours	387	385
Eastman Kodak	1106	1110
General Electric	431	445
General Motors	358	362
International Nickel	222.50	220.50
Kennecott	432	442
Montgomery Ward	403	406
National Distillers	220	219.50
Allumettes B.	142.50	145
U. States Steel	114.50	114.50
	422	418

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	20 nov.	23 nov.
Banque Nationale	700	700
Credit Fonc. Neuchât.	640	645
Le Neuchâtelois s.g.	1430	1400
Ap. Gady Neuchât.	212	215
Cabl. élec. Cortallod	15700	15700
Cabl. et Tréf. Cossigny	4750	4775
Chaux et Elm. Suls r.	2650	2625
Ed. Dubied & Cie S.A.	1875	1875
Ciment Portland	7000	7000
Etablisse. Perrenoud	475	475
Suchard Hol. S.A. «A»	500	500
Suchard Hol. S.A. «B»	2450	2425
Tramways Neuchât.	550	550
Swiss Navigation lacs		
Niel-Morat, priv.	65	65
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	96.50	97.50
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	101	101
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101.25	101
Com. Neuch. 3 1/2 1947	98	98
Com. Neuch. 3 1/2 1951	95	95
Ch.-de-Fds 3 1/2 1946	99	99
Le Locle 3 1/2 1947	99	99
Forc. m. Chât. 3 1/2 1951	96.25	96.25
Elec. Neuch. 3 1/2 1951	92.50	92.50
Alum. Neuch. 3 1/2 1946	97.50	97.50
Chocol. Klaus 3 1/2 1938	100	100
Pallard S.A. 3 1/2 1948	100	100
Suchard S.H. 3 1/2 1953	96	96
Tabcas N.Ser. 3 1/2 1950	98.50	98.50
Taux d'escompte Banque Nationale	2 1/2	

Billets de banque étrangers du 23 novembre

	Achat	Vente
France	—85	—89
U.S.A.	4.31 1/2	4.35 1/2
Angleterre	12.05	12.25
Belgique	8.55	8.75
Hollande	114	116
Italie	—68 1/2	—71
Allemagne	102.50	105
Autriche	16.60	16.90
Espagne	7	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	29.75/30.75
françaises	30.50/31.50
anglaises	40
américaines	7.90/8.20
lingotes	—4885
	—4920

(Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise)

ques sont ensuite fournis par M. F. Blaser, conseiller communal, directeur du dicastère des travaux publics qui rend hommage au travail accompli et, chose importante, affirme que les crédits ne sont actuellement pas dépassés. Sur quoi, M. François Faessler livre la belle surface de glace à la gent écolière locale qui ne se fait pas faute de l'utiliser ! Leur joie communicative est une sorte de récompense envers ceux qui leur ont procuré ce cher joujou !

A l'hôtel de ville

Après l'ouverture officielle de la patinoire, la partie officielle avec les discours dans le hall de l'hôtel de ville où un vin d'honneur est servi aux nombreux invités venus de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, des villages du district et de France.

La bienvenue leur fut souhaitée par M. François Faessler, qui salua la présence de MM. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, représentant le Conseil d'Etat, Defrasne, adjoint du maire de Besançon, Marcel Iten, président de la ville de la Chaux-de-Fonds, Thoma et Walder, du comité suisse de la Ligue de hockey sur glace, Bertrand Grandjean et Baumgartner, de Neuchâtel, de la commission cantonale de la répartition du Sport-Toto, Mayensfischer et des représentants des autorités communales et scolaires du Locle.

Le préfet J.-A. Haldimann apporte le salut et les félicitations du Conseil d'Etat. Il évoque la belle époque du patin et la figure du regretté Armand Toffel et fait des vœux pour que notre jeunesse retire également des avantages moraux de cette pratique du noble sport qu'est le patin.

On entend encore le président du Conseil général, M. A. Brigodot et M. Defrasne, de Besançon, dire son admiration pour la qualité de cette réalisation et rappeler que si l'on habite à l'est ou à l'ouest du Jura, notre façon de vivre est généralement commune.

Le vin bu, les cars transportent à nouveau nos hôtes sur le communal pour l'ouverture du tournoi. La Musique militaire fait sonner ses cuivres puis, après l'exécution de l'hymne national, les équipes sont présentées au président de la ville et aux invités de la Ligue de hockey et le tournoi commence.

VIGNOBLE

CRESSIER Une première à Cressier

(c) Samedi soir la population de Cressier avait l'honneur d'assister à la première présentation du nouveau film de propagande de l'Alliance suisse des samaritains. Ce film est intitulé « Bien-être à pour titre « Cartouche et sang-froid ».

Pourquoi cette première à Cressier ? Tout simplement parce que la bande a été tournée presque entièrement dans ce village et que les acteurs sont tous de Cressier ou de Cornaux.

On notait la présence des membres du comité central de l'alliance avec en tête le président central, M. Emilie Zweldler, de Zurich et M. E. Hunziker, secrétaire général d'Olten, de M. Chaboz, président de l'Alliance suisse des samaritains, des docteurs Aubert et Moeri ainsi que M. Stemmer, monteur samaritain.

Avant la représentation, M. Zweldler remercia la section des samaritains de Cressier présidée par M. Banderet ainsi que toute la population pour l'effort qui avait été fait pour la réussite du film. Puis il appartenait à M. Schmid, producteur, de donner quelques explications techniques.

Enfin, la bande se déroula et les spectateurs purent admirer la réalisation qui éprouvèrent beaucoup de plaisir à voir évoluer avec une aisance exceptionnelle des acteurs du village. « Cartouche et sang-froid » fut suivi du film de la Croix-Rouge suisse « Le geste qui sauve ».

Une collation était ensuite offerte aux acteurs et aux invités à l'hôtel de la Croix-Blanche. Après quelques paroles de bienvenue prononcées par le président de la section locale des samaritains, M. Zweldler remercia très spécialement tous les acteurs et notamment les deux acteurs principaux, Mlle Marie-Thérèse Maschio et M. Yves Ruedin qui reçurent un souvenir. Des remerciements furent également adressés à MM. Stemmer et Schmid. Les productions des Moustachus de Cressier furent fort applaudies.

MM. Berger, Ruedin, Hunziker, Stemmer et M. Henri Jaquet président de la section cantonale fribourgeoise des samaritains eurent d'aimables paroles. Les autorités communales représentées par MM. Henri Berger, président de commune et Léo Stoekli, conseiller communal, ayant reçu en fin d'après-midi les membres du comité central et les invités pour un vin d'honneur offert au château de Cressier.

VALLEE DE LA BROYE

Pour les orgues

(sp) Le très-venté organisé par la paroisse en faveur des orgues de l'église a remporté un grand succès. Les différents concerts, jeux eurent de nombreux clients. Une soirée organisée en collaboration avec les sociétés locales, contribua à la bonne réussite de la journée.

Mains de Velours

grâce aux vertus de l'azulène, des silicones et de la lanoline.

Traitane

ne colle pas, ne graisse pas.

L'ORÉAL Paris-Genève. Fr. 2.25

VALLEE DE LA BROYE

Catéchisme pour adultes

Un premier catéchisme pour adultes et anciens catéchumènes a eu lieu mardi soir au grand auditorio du collège des Terreaux. Organisé par la paroisse réformée de Neuchâtel et donné par le pasteur Jean-Ph. Ramsever, il fut suivi par de nombreux auditeurs, préoccupés d'examiner tout à nouveau et de conforter avec l'expérience de la vie les grandes affirmations de la foi chrétienne. Le problème soulevé mardi passé fut celui de l'existence et de la connaissance de Dieu. Dans la suite seront abordées les questions relatives à Jésus-Christ, l'homme, l'Eglise, la morale et la vie éternelle.

Wettstein

aujourd'hui

votre machine à coudre

vaut davantage...

SEYON 16 - GRAND-RUE 5 - Tél. (038) 5 34 24 - NEUCHÂTEL

Aujourd'hui, nous reprenons votre machine à coudre à un prix plus élevé pour vous permettre de vous offrir plus facilement encore la nouvelle

NECCHI Supernova automatique Ultra

Votre machine sera reprise, par exemple :

Fr. 345.- toutes marques de machines à coudre zig-zag, meuble fermé avec moteur.

Fr. 425.- toutes marques de machines à coudre portatives électriques, zig-zag, sans broderie.

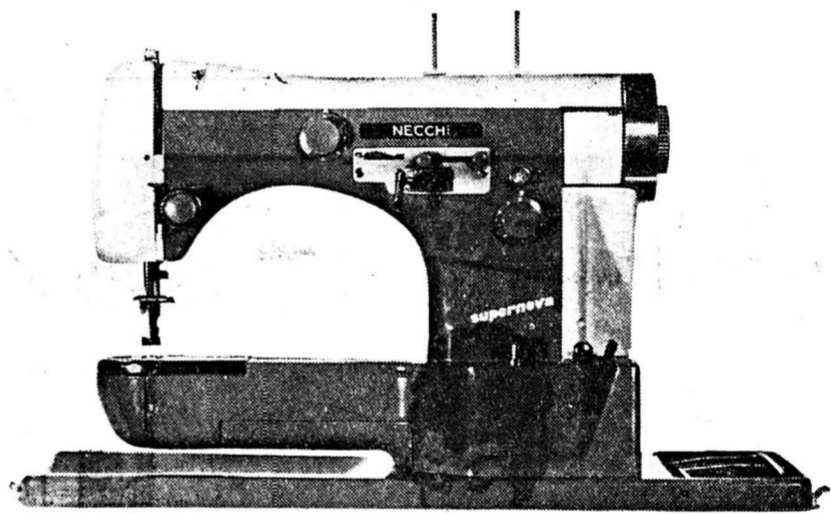
Fr. 525.- toutes marques de machines à coudre portatives électriques à bras libre, zig-zag, avec broderie (automatique ou avec cames).

échangez-la

aujourd'hui !

Voici **10** raisons de préférer la nouvelle **NECCHI Supernova automatique Ultra**

- ① Bien plus simple : réglage automatique de la tension du fil et de la longueur du point.
- ② Chaque dessin peut être agrandi, automatiquement, jusqu'à 4 fois.
- ③ Raccourcissements, couture invisible et reprises, automatiques, impeccables.
- ④ Deux sortes de boutonniers, automatiquement et sans tourner le tissu.
- ⑤ Broderies réellement personnelles. 200.000 motifs, brodés automatiquement, que vous pouvez encore varier à l'infini !
- ⑥ Un chic tout particulier pour votre garde-robe : monogrammes élégants, soignés, faciles à broder.
- ⑦ Changement d'aiguille automatique : plus besoin d'un tournevis !
- ⑧ Couture en marche arrière de n'importe quel tissu, mince ou épais : une régularité exceptionnelle !
- ⑨ Votre intérieur sera embelli, car la NECCHI SUPERNOVA AUTOMATIQUE ULTRA est encore : pureté des formes et beauté des couleurs.
- ⑩ La nouveauté de l'année : sélection automatique des motifs de broderie ! Un cadran, incorporé dans le couvercle de la boîte d'accessoires, donne automatiquement toutes les indications pour le dessin choisi.



Réservation gratuite
pour Noël

Facilités de paiement sur demande

Et même : la machine à coudre reprise peut compter comme premier versement

Démonstrations permanentes au magasin

SEYON 16 - GRAND-RUE 5 - Tél. (038) 5 34 24 - NEUCHÂTEL

Wettstein

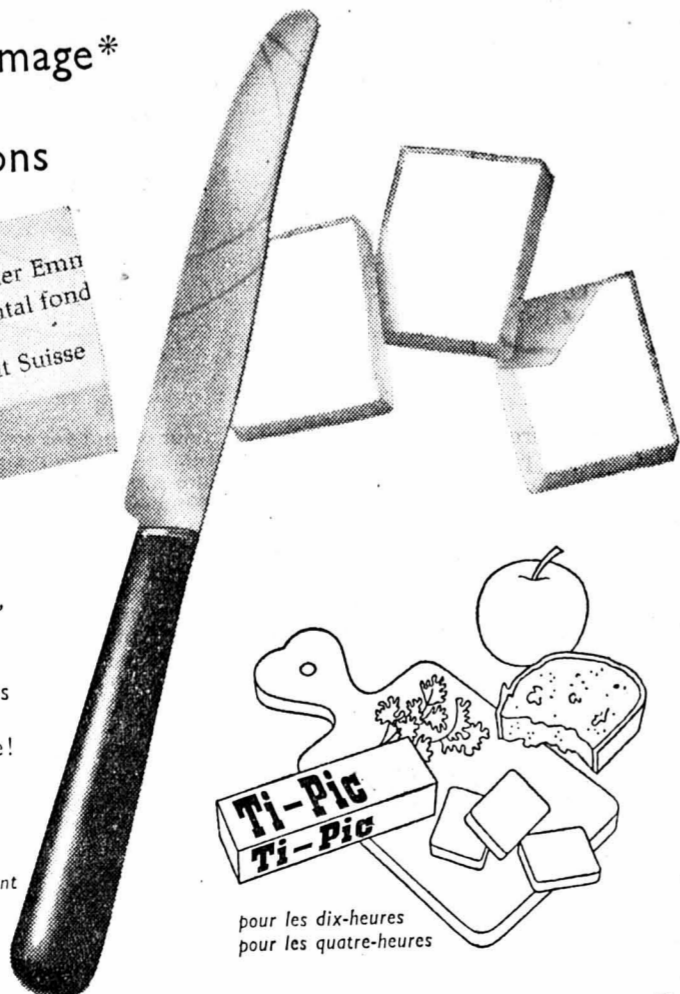
Une spécialité de fromage*
de l'Emmental pour
les repas, les invitations
et les pique-niques



Un emballage de conception nouvelle,
pratique et hygiénique!

Pas de déballage laborieux!
Vous coupez directement, à travers
l'emballage, le morceau que vous
voulez. Partager est désormais facile!
Et les tranches, coupées nettes,
se présentent de façon alléchante.

Un couvercle protecteur, appliqué
sur la tranche, ferme hermétiquement
la barre entamée. C'est ainsi que
le délicieux Ti-Pic reste longtemps
d'une exquise fraîcheur.



pour les dix-heures
pour les quatre-heures

Roethlisberger & Fils SA, Langnau, fabrique des spécialités de fromage Tigre

→ Cherchez-vous un travail à domicile
facile et bien payé ?

TEWITEX vous en donne la possibilité. Il s'agit d'un appareil de tricotage à la main, d'un manement facile, permettant de tricoter automatiquement toutes sortes de dessins, maille anglaise et demi-anglaise, tricotage à plat et en rond. Nous fournissons du

travail à domicile
et vous mettons gratuitement au courant à domicile.

Demandez, sans engagement, une démonstration à PROGRESS-VERTRIEB THALWIL. Tél. (051) 35 76 24.



100 jeunes arbres forestiers de
diverses variétés. Fr. 50.-, contre
remboursement, franco domicile.

PÉPINIÈRE STAMPELLI, SCHUPFEN (BE)

Une belle
fourrure...

Schrepper
fourreur

9, rue des Epancheurs - Neuchâtel
Tél. 5 61 94

Vous
frissonnez ?

soulagement
rapide par

'ASPRO'

A peine absorbés, les
comprimés 'ASPRO'
améliorent déjà votre état
et dissipent la menace
de refroidissement
ou de grippe.

La substance active d'Aspro' consiste
en un médicament pur apprécié
par les médecins du monde entier.

Combattez les refroidissements,
la grippe et la fièvre avec les
comprimés 'ASPRO', connus pour leur
efficacité rapide
et durable!



L'Opel 1200 est là!



En plus d'une grandeur raisonnable, elle a hérité de toutes les qualités qui ont fait la réputation des modèles Opel. Sauf qu'elle est encore plus économique: avec elle, vous dépenserez moins pour l'achat, moins pour les impôts, moins pour les assurances, moins pour l'essence.

L'Opel 1200, qui tire son nom de sa cylindrée, développe 46 CV au frein, bien qu'elle ne soit taxée que pour 6,138 CV. Par ses dimensions respectables — 4,43 m de

longueur et 1,62 m de largeur — et avec ses cinq places confortables, c'est une voiture au vrai sens du terme.

Elle a reçu en partage l'élégance des lignes, l'excellente tenue de route, toutes les commodités intérieures et surtout la proverbiale sûreté de marche Opel. La meilleure façon de vous rendre compte de ce que vaut l'Opel 1200, c'est d'en faire l'essai: l'agent Opel vous attend et se met gratuitement à votre disposition.

Opel 1200 — économique et sûre
Prix, chauffage et dégivreur compris fr. 7350.-
Un produit de la General Motors — Montage Suisse.
Opel — la voiture de confiance.

G. 2/1/60 N

Occasion unique!

A vendre
machine à laver

OLMO

double cuve, essorage centrifuge, etc. Tout dernier modèle: valeur Fr. 1350.—, cédée à un prix très avantageux. Facilités de paiement.

Hubert Bettenmann

Radio-électricité
Ecluse 31 - Neuchâtel
Tél. 5 48 04

Literie...

... duvets

Au Bûcheron

A VENDRE

Patins de hockey No 38, 35 fr.; souliers de ski No 39, 35 fr.; souliers de marche bruns, No 39, 10 fr.; machine à coudre « Singer », ancien modèle, en bon état, 40 fr. — Téléphoner au 5 36 69, l'après-midi.

CALORIFÈRE

et poêle « Ideal », avec tuyauterie, à l'état de neuf, à vendre. — Tél. 5 28 25, le matin.

Tout un choix de lampes à pétrole

G. Etienne, bris-à-bras, Moulins 13, Neuchâtel.

A VENDRE

1 accordéon-piano « Hohner tango », 120 basses, 4 registres, 10 kg.; 1 paire de skis, longueur 2 h. 10, fixations « Kandahar », arêtes acier, piolets acier chromé, le tout en bon état d'entretien. — Tél. (038) 8 34 54.

Meubles, habits et chemises

Tél. 6 47 02.

A vendre
PATINS
vissés, No 36. — Téléphoner aux heures des repas au 5 26 13.

« Märklin » Ho

à vendre 5 voitures pour train léger, ainsi qu'une flèche rouge Haag, à l'état de neuf. — S'adresser à Paul Kunzi, Bek-Air 27.

A vendre cuisinière à gaz

émaillé gris, à 3 feux et four, ainsi qu'un petit potager à bois, émaillé gris, à 2 trous. — Tél. 5 98 49, dès 18 heures.

A vendre, pour cause de départ à l'étranger, une

SALLE A MANGER ainsi qu'une poussette d'enfant, le tout en très bon état. — S'adresser à M. Rolando Corradini, à Chez-le-Bert (NE).

Une paire de PATINS VISSÉS

souliers bruns No 37 1/2, à vendre. — Mme Villard, Cloze-Brochet 4, tél. 5 47 76

Au Sans Rival
NOUVEAUTÉS

LA ROBE DE MADAME

en « Prince-de-Galles » vert, bleu ou gris, son corsage est croisé et sa jupe à 4 lés; manches 3/4 et ceinture tissu.

Un prix de Jubilé **49.-**

GRANDS MAGASINS

Au Sans Rival jeunes · dynamiques · avantageux

Sensationnel

Nouveauté chez PUCH
Scooter 50 cm³ au prix de **Fr. 1090.-**
Grandes facilités de paiement

J. GASSMANN

Agence PUCH PESEUX
Rue du Château 1 Téléphone 8 32 72

Ne gardez pas ces cheveux blancs

qui vous vieillissent beaucoup. Faites comme nos centaines de clients qui nous écrivent, entre autres, spontanément ce qui suit: « Je suis enchantée de votre traitement Nigris. J'avais les cheveux teints, abîmés, blancs sur 3 centimètres et le reste d'une teinte irrégulière. Après quelques applications de votre produit, ils sont devenus d'une teinte égale et belle. »

Mme W... la Chaux-de-Fonds.

A vous aussi, il vous suffira de vous peigner avec le fameux peigne Nigris à réservoir, garni de l'huile végétale balsamique du Dr Nigris, pour obtenir en quelques jours la recoloration naturelle de vos cheveux, sans aucun danger pour la santé. Véritable cure de rajeunissement.

Avec les huiles Nigris, toujours des cheveux sains (ne grissent pas). Le traitement le plus économique aussi.

Demandez à Marie Morel, avenue Dapples 7, Lausanne, l'intéressante brochure No 37 qui vous sera envoyée gratuitement et discrètement.

Votre électricien

Vuilliamenet & C.S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL 5 17 12 GRAND'RUE 4

A VENDRE
poussette - pousse-pousse blanche, marque « Royal-Eka », en parfait état, avec petit matelas de laine. — Tél. 9 21 82.

ne t'en fais pas on va ça t'apaper

à la **CARROSSERIE SCHOELLY**
PORT D'HAUTERIVE
Tél. 5 93 33

A vendre pour pension ou restaurant, pour cause de double emploi

fourneau

brûlant tous combustibles. Grande plaque chauffante, 2 foyers, 1 étuve. En parfait état. Prix à convenir. — Tél. (039) 6 10 91.

A vendre, pour homme

manteaux

d'hiver et de pluie, taille 48-50, état de neuf, bas prix. — Tél. 6 49 95.

A vendre

SKIS

avec bâtons, frêne contreplaqué, 180 cm., légers, avec arêtes acier et semelle, très bon état. Tél. 5 38 40.

A VENDRE

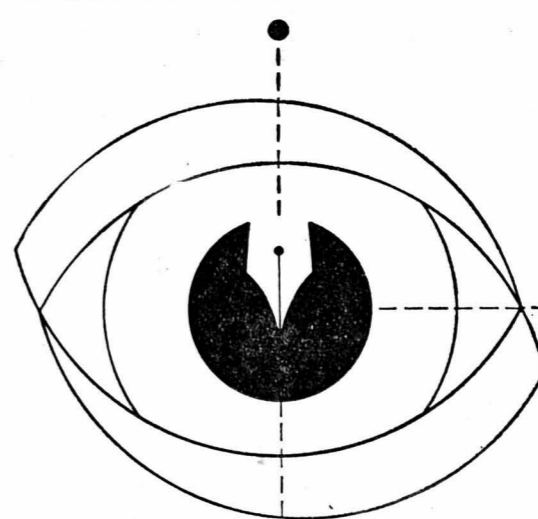
poussette de poupée, manteaux pour fillette, 65 cm., jupe montante 80 cm., souliers de ski No 27, un manteau pour homme, taille 48-50. — Puchs, Châtillard 7, Pesieux.



Accordéon

avec housse, marque « Hohner », parfait état, 150 fr. — Tél. 5 27 02.

L'Intérêt se concentre



sur ce qui est extraordinaire seulement. Le Pelikan P1, stylo extraordinaire à offrir à autrui et à vous-même — techniquement parfait et d'une élégance toujours actuelle.

Débit d'encre régulier grâce au régulateur d'encre «thermic» qui rend le Pelikan P1 absolument sûr à l'usage courant et en avion. Becs or «micro-lisses» en 16 largeurs différentes pour tous les types d'écriture.

Pelikan P1 Rolled Gold . . . Fr. 65.-
Pelikan P1 Silvexa Fr. 55.-

Couleurs: noir diamant, rouge rubis, vert émeraude et gris agate.

Autres modèles de stylos Pelikan de Fr. 12.50 à Fr. 47.-

Et avec chaque modèle le porte-mines et le stylo à bille assortis.

Les personnes modernes écrivent avec le

Pelikan P1

JOUEUX SCIENTIFIQUES à construire
Porret radio
 A vendre
train électrique
 «Buoco» Fr. 55.—, Téléphoner aux heures des repas, No 6 65 84.

Bernina le prouve!
 Malgré son manèment extrêmement simple, son rendement atteint le maximum. BERNINA coud successivement différentes épaisseurs de tissus, et même du cuir, sans réglage intermédiaire de la tension du fil.

BERNINA
L. CARRARD
 rue des Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

*Les Drinks seront meilleurs,
 l'ambiance de valeur,
 chacun de bonne humeur,
 grâce à la saveur veloutée
 et au bouquet sec
 de l'inimitable*



*Seagram's
 London Dry
 Gin*

Agent général pour la Suisse: Pierre Fred Navazza, Genève



Dans le monde entier
 Seagram's V.O. est
 le plus acheté de tous
 les Whiskies importés.
 C'est tout dire...

Agent général pour la Suisse: Pierre Fred Navazza, Genève

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

M. Gronchi est aux prises avec la liberté de la presse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Gronchi a été critiqué pour son goût du faste. Encore faudrait-il tendre sur ce point. Il préfère le pas vivre au Quirinal, et rentre chaque soir dans le domicile qu'il avait modestement au premier étage d'une villa du quartier Nomentana. En revanche, sa présence est toujours et partout signalée par des courassiers en grand uniforme, même à l'Opéra, à une conférence ou à une représentation théâtrale. Il cherche à rehausser le prestige du président de la République, et il use d'un moyen que nous aurions peine à comprendre en Suisse mais assez légitime en Italie. Sur ce point les critiques paraissent déplacées. Chez elle la Péninsule reprend l'aspect d'une grande puissance. Après tout c'est son droit.

Mais si M. Gronchi se livre à cet innocent jeu de parade, c'est le signe qu'en Italie le président chasse les bottes du roi, d'un roi constitutionnel tel que Victor-Emmanuel aurait dû le rester. On ne peut critiquer ici le Quirinal qu'avec une extrême prudence, et toute attaque dirigée contre lui apparaît dirigée contre la nation qu'il incarne. M. Einaudi, prédécesseur de M. Gronchi, avait obtenu des condamnations contre qui l'avait insulté. L'écrivain satirique Guareschi et surtout le député communiste Laura Diaz, surnommée «Miss Montecitorio», dont l'immunité parlementaire fut levée, en savent quelque chose. Aussi le prestige présidentiel inspire-t-il une crainte qui peut aller jusqu'à toucher à la liberté de la presse, base de la démocratie.

Quirinal, c'est que le président semblait prendre une initiative dans un domaine qui est réservé au gouvernement. M. Gronchi tenta donc de revenir sur ce qu'il avait dit. Ses services affirmèrent que M. Zinecone avait déformé sa pensée, et qu'un communiqué mettrait les choses au point. Les délégués du Parlement à la Fédération nationale de la presse, le sénateur Bergamini et M. Azzarita, affirmèrent qu'ils n'avaient pas entendu la phrase en question. M. Zinecone, qui est président de l'Association de la presse romaine, donna sa démission et la maintint. MM. Azzarita et Bergamini la donnèrent aussi, et elle fut rejetée. Ils restèrent donc en place.

Le journaliste avait raison
 Cependant le communiqué annoncé du Quirinal tardait. L'hebdomadaire «Vita» publia sur ces entrefaites le texte sténographié du discours présidentiel. Il n'y avait plus à discuter. M. Zinecone, libéral, était justifié sur tous les points. En revanche, ainsi que l'écrivit sévèrement «Il Borghese», il apparut clairement que la Fédération de la presse avait accompli un acte de servilité envers l'autorité. On s'étonne maintenant que MM. Azzarita et Bergamini ne démissionnent pas de nouveau. Ils ont donné un exemple de conformisme qui pouvait se comprendre en période fasciste, mais plus aujourd'hui.

La liberté de la presse est-elle un vain mot?

Et la question se pose dès lors de savoir jusqu'où s'étend le tabou dont bénéficie le Quirinal, et si la liberté de la presse est un vain mot dans la riante Péninsule. Au fond, M. Gronchi n'avait rien dit de grave, et l'on sait que tout traité est en droit international considéré comme valable seulement avec la clause «rebus sic stantibus».

Mais l'extrême-gauche saisit la balle au bond, défendit M. Gronchi, accusa le libéral Zinecone d'avoir voulu saboter le voyage en Russie, qui n'est d'autre part pas fort bien vu des sphères vaticanes. L'attitude de l'opinion est donc celle de la prudence, plutôt que d'une réaction en faveur du «droit à la vérité», comme l'a écrit M. Zinecone.

La liberté de la presse étant le fondement de la démocratie, on s'étonne cependant de l'indifférence générale en pareil cas. On s'occupe bien plus de la défense de positions acquises que de tout autre chose. Il y a d'heureuses exceptions, mais elles confirment la règle. On doit féliciter le parti libéral de son intrépidité. Il n'a, hélas! que 22 députés, et MM. Saragat et La Malfa (républicain), qui sont aussi de vrais démocrates, lui en veulent à mort.

Pierre-E. BRIQUET.

FRANCE

Le siège des Institutions européennes

STRASBOURG (DPA). — Un développement inattendu se produit dans la question si contestée du siège des Institutions européennes. Alors que les ministres des affaires étrangères des pays de la Communauté économique européenne n'entendent se déterminer sur ce brûlant problème qu'en 1962 au plus tôt, les gouvernements français et belge ont fait préparer des plans détaillés de constructions. Cette réalisation signifierait que les parlements des Communautés européennes (Conseil de l'Europe, Parlement européen et éventuellement parlement de l'Union de l'Europe occidentale) seraient définitivement fixés à Strasbourg, tandis que les commissions de la Communauté économique européenne et l'Euratom s'établiraient définitivement à Bruxelles.

Ski sans frontière

Les représentants de sept stations de sport d'hiver de France, parmi lesquelles l'Alpe d'Huez et Villard-de-Lans, et de sept stations italiennes se sont rencontrés à Grenoble et ont décidé de mettre en commun leurs fonds de propagande. «Nous avons ainsi créé — a déclaré l'un des participants — une sorte de «marché commun» du ski.»

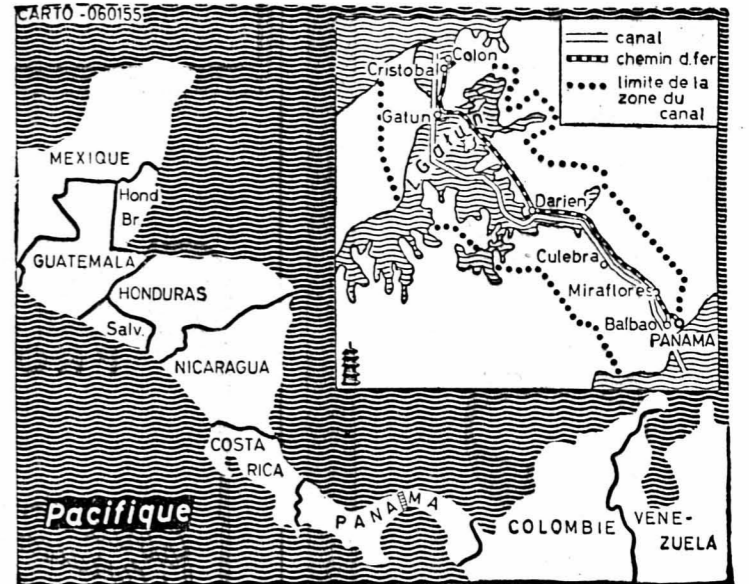
La petite communauté des quatorze localités françaises et italiennes a été baptisée «ski sans frontière». Elle s'est donné un conseil d'administration en vue de coordonner ses futures initiatives.

A l'Assemblée nationale Discussion sur le budget des anciens combattants

PARIS. (A.F.P.). — La question de la retraite des anciens combattants — supprimée en décembre 1958 lors de l'inauguration de la politique d'austérité, rétablie neuf mois plus tard mais partiellement seulement — a rebondi dimanche, au cours de la discussion du budget des anciens combattants à l'Assemblée nationale française. Dans le marathon de la discussion du projet de loi de finances pour 1960, qui a obligé les députés à siéger dimanche — fait exceptionnel et unique dans les annales de la Vme République — la décision prise par le groupe des indépendants de voter contre le budget des anciens combattants a fait l'effet d'une petite bombe, puisqu'elle mettait en échec le gouvernement. Le groupe des indépendants est en effet le second en importance, après le groupe gaulliste de l'U.N.R., de la coalition gouvernementale. Le M.R.P. (démocrates chrétiens), autre parti de la majorité gouvernementale, ayant pris la même décision et rallié ainsi la position des socialistes et des radicaux de l'opposition, la situation du gouvernement de M. Michel Debré était ainsi devenue délicate, malgré la décision du groupe de l'U.N.R. de soumettre ses 216 députés au total à la discipline de vote en faveur du budget des anciens combattants.

M. Michel Debré a finalement demandé la réserve du titre de la loi de finance relative aux anciens combattants et la discussion a été renvoyée en conséquence à la suite de l'examen des autres dispositions du budget et avant le vote sur l'ensemble, qui aura lieu mardi soir.

LE CANAL DE PANAMA, TALON D'ACHILLE DE LA DÉFENSE AMÉRICAINE



Le mouvement «antiyankee» qu'on reconnaît en Amérique latine se fait ressentir également au Panama. M. Herter a déclaré qu'il est de plus en plus inquiet au sujet de la sécurité des citoyens américains qui y résident. Les Etats-Unis feront tout pour rester les maîtres dans cette petite République de moins d'un million d'habitants. Durant la deuxième guerre mondiale, 50 mille soldats américains surveillaient nuit et jour le canal de Panama. L'importance que les Américains attachent au canal explique l'énergie avec laquelle ils interviennent dans les affaires des Etats d'Amérique centrale. En somme le petit Etat de Panama est une création américaine. Le Panama faisait tout d'abord partie de la Colombie mais en 1903 un mouvement révolutionnaire proclamait son indépendance. Les Etats-Unis se pressaient de reconnaître le nouvel Etat et son gouvernement et de conclure un accord avec le Panama transférant la souveraineté de la zone du canal aux Etats-Unis. Les Nord-Américains payaient immédiatement 10 millions de dollars puis 250,000 dollars par an montant qui, après le traité de 1955, fut porté à presque 2 millions de dollars par an.

Une réalisation de grande envergure résout le problème de la circulation à San Francisco



Notre photo montre une vue aérienne d'une gigantesque voie de dégagement à San Francisco, qui passe au-dessus des rues et garantit au flux et reflux des autos une circulation sûre et sans croisements.

COUPS DE CISEAUX

Un haut commissaire trop bavard

M. Francis Perrin est le haut commissaire français à l'énergie atomique. C'est un grand savant, mais c'est aussi un «intellectuel» aux idées dites avancées. Or, il vient de déclarer à des journalistes que l'expérience atomique au Sahara n'a aucun intérêt scientifique. On ne pouvait mieux sa per les positions du général de Gaulle. M. Charpy commente ainsi l'incident dans «Paris-Press» :

M. Perrin s'est certes défendu de juger les motifs militaires ou diplomatiques que peut avoir le gouvernement de faire quand même sa bombe. Mais il y a une façon de ne pas faire de politique qui offre un large terrain à une exploitation politique par d'autres.

Il se trouve que la France est actuellement mise en accusation à l'O.N.U. pour son projet atomique. Nos accusateurs pourront s'y faire un joli succès de tribune en citant M. Perrin.

En outre, celui-ci n'a pas caché que, personnellement, il ne voyait pas la nécessité de lier l'arrêt des explosions nucléaires à la destruction des stocks d'armes atomiques. Il estime que l'arrêt des explosions serait de toute façon un premier pas vers le désarmement tandis que l'accession de la France à la puissance atomique à part entière serait, au contraire, un recul.

Même pour quelqu'un qui ne veut pas faire de politique, c'est critiquer la thèse officielle non seulement de la France mais aussi de ses alliés occidentaux.

Heureusement, par la suite, M. Perrin a rapporté des précisions bienvenues sur la première déclaration il a fait remarquer dans un communiqué que si l'expérience atomique française au Sahara ne présente pas d'intérêt du point de vue de l'accroissement des connaissances scientifiques, il est évident qu'elle apporte aux techniciens un ensemble d'informations qui, dans le contexte politique présent, ne peuvent être obtenues que par l'expérience.

J'OFFRE BIEN...

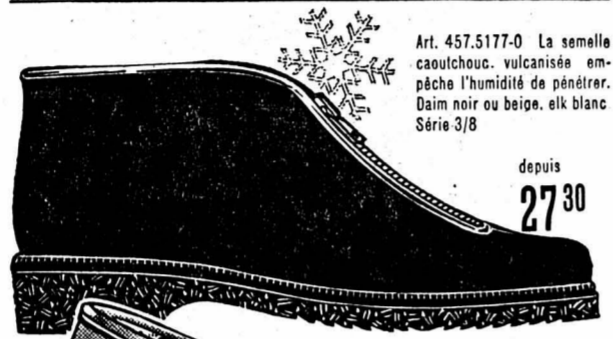
Avantageux



22/26 19 80

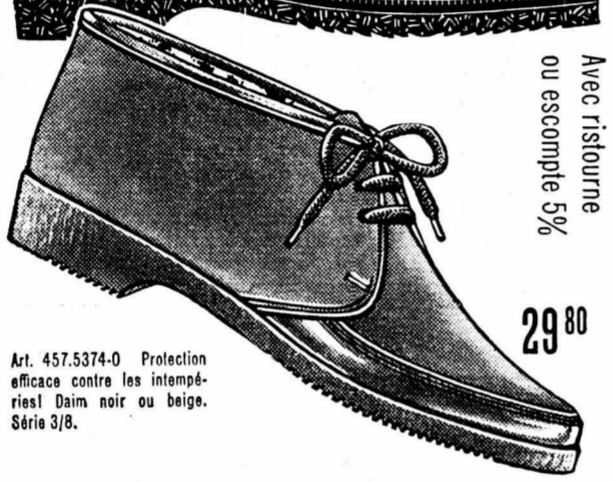
Après-ski pour enfants en elk blanc ou daim beige, fermeture-éclair, semelle caoutchouc vulcanisée. 27/29. 21 80

Art. 256.5375-7 Prix avantageux - qualité de confiance. Paribox rouge ou blanc, garniture poulain.



Art. 457.5177-0 La semelle caoutchouc vulcanisée empêche l'humidité de pénétrer. Daim noir ou beige, elk blanc Série 3/8

depuis 27 30



Avec ristourne ou escompte 5%

29 80

Art. 457.5374-0 Protection efficace contre les intempéries! Daim noir ou beige. Série 3/8.



CARRÉS GERVAIS FROMAGES FRAIS



fabrication et livraison quotidiennes

1,10

l'emballage "FAMILIA" de 3 portions

Choisis hier - appréciés aujourd'hui - préférés demain

Grand assortiment de

POISSONS FRAIS du lac, de mer, salés et fumés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92 DETAIL Place des Halles Neuchâtel Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Les gymnastes neuchâtelois tiennent leurs assises à Travers

L'assemblée des délégués de l'A.C.N.G., clôturant une législature de quatre ans, s'est tenue dimanche dans la grande salle de Travers.

Cent quinze délégués des sections et sous-associations, dix-huit membres honoraires avaient répondu à l'appel du comité cantonal et on notait une dizaine d'invités dont MM. J.-L. Barrelet, président du Conseil d'Etat, M. Roulet, commandant d'arrondissement, J.-P. Joly, président de commune, H. Treuthardt, C. Triponez et R. Krugel, président du Conseil général.

Bien ouverte par deux marches de la fanfare « La Persévérante », l'assemblée fut aussi menée tambour battant par le président J. Allemann, qui officiait pour la première fois. En trois heures et demie d'horloge, il arriva à épuiser un ordre du jour chargé.

Un hommage de reconnaissance fut rendu à vingt-neuf gymnastes ou dirigeants décédés au cours de l'année.

Les débats

Le rapport présidentiel relatait l'activité déployée durant l'exercice écoulé. Malgré la multiplicité des sports, l'A.C.N.G. et ses sections restent bien vivantes, elles en ont fourni la preuve dans de nombreuses manifestations, notamment lors de la dernière Fête fédérale à Bâle. Le mouvement des effectifs est toujours réjouissant et les classes de pupilles et pupillettes sont en constante augmentation. Le rapport général condensait ceux des commissions des sports d'hiver, de la propagande, de jeunesse, du contrôle médico-sportif, de l'éducation physique post-scolaire et des sous-associations de gymnastique d'hommes, des artistiques, des nationaux et des athlètes.

Ces rapports, présentés par le vice-président V. Mougin, furent adoptés par l'assemblée, de même que celui du moniteur cantonal, A. Montandon, signalant la belle activité des moniteurs de sections et les bons résultats enregistrés par les Neuchâtelois à Bâle.

Effectifs et finances

Le caissier cantonal, A. Marthe, donna connaissance du résultat financier de l'exercice. Les charges sont lourdes et un déficit de 1705 fr. 50 doit être enregistré. Cet excédent de dépenses est justifié par la commission de vérification. Aussi, comptes, budget pour 1960 furent-ils adoptés sans opposition.

Quant aux effectifs, ils ont passé, de 1956 à 1959, de 1979 membres travailleurs à 2203 et de 2883 membres cotisants et honoraires à 3153.

Nomination de deux membres d'honneur

Pour terminer cette première partie, et sur proposition du comité cantonal, l'assemblée décerna le titre de membre d'honneur de l'A.C.N.G. à MM. J.-L. Barrelet, président du gouvernement, et M. Roulet, commandant d'arrondissement. L'un et l'autre sont en contact direct, de par leurs fonctions, avec l'A.C.N.G., responsables qu'ils sont du problème de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports. Ils suivent de près l'activité des sections et des sous-associations, ce que M. J.-L. Barrelet releva dans une vibrante allocution, dans laquelle il insista sur l'œuvre utile et patriotique de la S.F.G. et exprima sa reconnaissance aux délégués, pour le travail accompli dans les sections.

Ce fut le moment pour le président de commune, M. J.-P. Joly, de saluer les gymnastes neuchâtelois et de les inviter à prendre une « petite récréation » et une petite collation offerte par la commune et la section du village. Geste fort apprécié par les participants.

Nominations

Les délégués entendirent un exposé du président cantonal sur les assemblées romandes et fédérales, un rapport du préposé au contrôle médico-sportif et une proposition de révision du règlement de la caisse de secours aux gymnastes blessés. Puis ce furent les nominations statutaires.

Au comité cantonal, V. Mougin, en fonction depuis quinze ans, n'accepte pas de réélection. Il est remplacé par Ed. Hofmann, de la Coudre. Tous les autres membres gardent leurs postes. A la commission technique, démission du moniteur cantonal, A. Montandon (quinze ans d'activité aussi) et nomination de H. Ramseyer (Corcelles). Le nouveau moniteur cantonal sera J. Luy (Neuchâtel-Ancienne).

La commission de vérification sera composée de MM. Nicolet (Chaux-de-Fonds), A. Guyot (Neuchâtel) et J.-P. Minguely (Hauterive).

Vétérans et membres honoraires

Le comité cantonal, après examen des états de service, a décerné le titre de vétérans à quinze gymnastes qui reçoivent, aux acclamations de l'assemblée, l'insigne et le diplôme pour vingt-cinq ans d'activité dans le canton. Ce sont : G. Mauley (Chaux-de-Fonds-Abeille), W. Schneider (Chaux-de-Fonds-Ancienne), C. Kastli et A. Messerli (Olympic), J. Braillard (Colombier), R. Isely et M. Perret (Corcelles-hommes), W. Kuchen (Couvet), R. Vuagniaux (Fontainemelon), B. Perrenoud (Coffrane), W. Moll (Neuchâtel-Ancienne), A. Monnet (Noiraigue), H. Eisenring (Loèche), R. Girard (Savagnier) et A. Streit (Serrières).

Le comité cantonal proposa à l'assemblée de décerner le titre de membres honoraires à cinq gymnastes méritants : Lucien Frasse (Travers), pour sa grande activité durant quatre législatures comme caissier, puis président de l'A.C.N.G.; Marcel Robert (Colombier), durant huit ans membre de la commission technique, actuellement membre du comité central de la S.F.G.; Georges Meregiani (Neuchâtel-Ancienne), Edgar Feutz (les Ponts) et André Wœhrle (Saint-Aubin), tous trois pour quarante ans d'activité ininterrompue dans le cadre de l'A.C.N.G. C'est par acclamations que l'assemblée ratifia la proposition du comité cantonal.

Un film à disposition

Au cours du repas qui suivit, les délégués entendirent encore d'aimables paroles de M. M. Roulet, heureux de se considérer comme membre de la famille des gyms neuchâtelois auxquels il demanda de continuer leurs efforts pour l'éducation physique et morale à notre jeunesse. Le président du Conseil général R. Krugel et le député A. Fluckiger apportèrent les félicitations et les vœux des autorités et le président de la commission de propagande E. André (Travers) entretint les délégués des projets des propagandistes de la S.F.G. et du nouveau film long métrage, tourné lors de la fête fédérale de Bâle, qui sera à disposition des sections dès le mois de décembre.

Au tribunal militaire de division 2A

Le tribunal militaire de division 2A a tenu audience le 20 novembre à Neuchâtel sous la présidence du Lt.-colonel Hof, grand-juge. Le cap. Yves Maître, Genève, fonctionnait comme auditeur.

L'aide-fourrier V., 1929, employé de commerce, a quitté la Suisse en mai 1953 pour se rendre aux Etats-Unis dans l'intention d'y faire un court séjour. Voyant par la suite qu'il pouvait s'y créer une bonne situation, il décida de demander sa naturalisation, mais en vertu d'une nouvelle loi américaine, tout étranger, âgé de 18 ans 1/2 à 26 ans, et candidat à la citoyenneté américaine, doit accomplir deux ans de service dans l'armée américaine. V. accepta d'être recruté avant même d'avoir les « premiers papiers » qui équivalent à un brevet de naturalisation. Il fit du service notamment en Corée et le tribunal militaire suisse le condamna par défaut à 6 mois d'emprisonnement.

V., qui est en congé en Suisse, se présenta devant les juges pour demander la révision du jugement. Reconnu coupable de service militaire étranger, il est condamné à une peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans.

Vingt jours d'arrêts de rigueur pour insoumission

Le mineur M. devait accomplir un cours d'instruction en juin dernier. Il avait reçu son ordre de marche, mais étant très déprimé par suite de son divorce et de difficultés financières quasi inextricables, il fit défaut. Il avait en outre une entorse, ce qui l'aurait empêché d'accomplir son service. Reconnu coupable d'insoumission, il est acquitté finalement et puni disciplinairement de 20 jours d'arrêts de rigueur. Il paiera, en outre, les frais de la cause.

Une dispute qui coûte cher

Alors qu'il était en service à l'école de recrues en 1958, le gren. B. s'est amusé à taper sur le casque de son camarade avec une pioche, pour voir si elle « tiendrait le coup ». Ayant percé le casque, il fut puni d'arrêts de rigueur et dut payer cet objet. B. en conçut un vif ressentiment envers son camarade qui n'avait pas voulu participer aux frais de remplacement. Au prochain cours de répartition, il eut une violente dispute avec son camarade; il le frappa de coups de pied et de poing, lui cassa l'os nasal et lui occasionna une commotion cérébrale.

Reconnu coupable de lésions corporelles simples et de voies de fait, il est condamné à une peine de 45 jours avec sursis pendant 2 ans; il paiera les frais de la cause.

GENÈVE

Inauguration sans cérémonie du tunnel routier de 436 mètres sous l'aérodrome de Cointrin

De notre correspondant de Genève! Les voyageurs de l'autobus Cornavin-Ferney - Voltaire, au début de l'après-midi de vendredi dernier, ont franchi à leur surprise, pour la première fois, le tunnel routier de 436 mètres, qui a été établi sous la prolongation de l'aérodrome de Cointrin, en vertu des modifications de frontière avec la France, permettant l'extension de celui-ci entièrement sur territoire suisse.

Ce tunnel, ou passage sous pilotis, avait été officiellement ouvert à ce moment-là, mais en la seule présence de fonctionnaires de la police et de la douane suisse chargés d'effectuer la fermeture de l'ancienne route nationale en direction de Ferney - Voltaire et de représentants du service d'exploitation de la C.G.T.E., dont la ligne, par le tunnel, rejoint, de l'autre côté de la frontière, la « Nationale 5 », Genève - la Faucille - Paris.

Genève et la Confédération prêteront 30 millions à l'O.M.S. pour construire

De notre correspondant: L'Organisation mondiale de la santé l'O.M.S., vient d'aviser quinze architectes qu'ils pouvaient se mettre au travail pour un concours d'idées pour la construction à Genève et qui serait d'un quart, en volume, de celui du Palais des Nations, édifié à proximité immédiate de celui-ci.

La construction coûtera une quarantaine de millions au maximum, dix millions, portant intérêt, étant prêtés par le canton de Genève, vingt millions, sans intérêt, par la Confédération, après accord des Chambres fédérales. L'O.M.S. parachève elle-même, par dix millions la somme nécessaire pour le grand ouvrage.

VAUD

Un communiqué de l'A.C.S. et du T.C.S. relatif à la taxe automobile

(c) Dans un communiqué remis à la presse, les sections vaudoises de l'A.C.S. et du T.C.S. se déclarent très déçues par les décisions prises par le Grand Conseil en ce qui concerne l'augmentation de la taxe sur les véhicules automobiles. Ces deux grandes associations avaient jugé acceptable le contreprojet de la commission (hausse moins forte mais frappant toutes les catégories de véhicules) repoussé de justesse par les députés. Réfutant certains arguments du gouvernement vaudois, ce communiqué poursuit: « Le financement du réseau routier doit être entièrement assuré par les finances de l'Administration. Un second débat sur la même question devant avoir lieu prochainement, l'on peut espérer que l'avis de ces deux grandes associations automobiles sera entendu. L'on peut aussi espérer que le débat sera, cette fois-ci, un peu plus cohérent.

LA VIE HORLOGÈRE

L'industrie horlogère suisse face à la petite zone de libre-échange

(C.P.S.) Dans un éditorial consacré aux négociations de Stockholm, « La Suisse Horlogère » - organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie - constate que l'industrie horlogère suisse ne peut que souhaiter l'heureuse issue des pourparlers relatifs à la création de l'Association européenne de libre-échange groupant l'Autriche, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse. (Le traité s'y rapportant a été paraphé vendredi à Stockholm).

Les portes s'ouvriront toutes grandes

Grâce à la petite zone de libre-échange, l'horlogerie suisse verra s'ouvrir toutes grandes les portes d'un marché comptant plus de 80 millions d'habitants. Certes, ces portes n'étaient pas entièrement fermées jusqu'ici, puisque les six partenaires de la Suisse au sein de la petite zone ont absorbé, au cours de ces dernières années, près du dixième des exportations totales de produits horlogers suisses (105 millions de francs par an environ, en 1957 et en 1958). Mais, à l'avenir, et c'est ce qui fait tout l'intérêt de l'association projetée, les obstacles qui s'opposaient au développement de ce chiffre d'affaires seront progressivement levés. Il en sera ainsi du contingentement des importations de montres et mouvements qui subsistent en Grande-Bretagne, comme des restrictions que le Danemark et la Norvège mettent encore à l'entrée des articles munis de boîtes en or. Il en sera de même des droits de douane qui, s'ils sont modestes en Autriche (5%), au Danemark (5%), en Suède (5%), et en Norvège (6%), sont beaucoup plus gênants au Portugal (6 fr. 65 par pièce sur les montres en métal commun et 75 fr. 50 sur celles en or) et en Grande-Bretagne (33 1/4 ad valorem).

Des perspectives réjouissantes

Les perspectives qu'ouvre la petite zone de libre-échange sont réjouissantes. Cependant, souligne « La Suisse Horlogère », il faut être conscient que l'association des « Sept » tout en constituant un instrument utile de coopération économique propre à développer les échanges entre les pays partenaires, ne réout pas la question fondamentale de nos rapports avec les Etats du Marché commun. Or, actuel-

lement, ceux-ci nous achètent davantage que ceux de la « petite zone » (pour 184 millions de francs de produits horlogers en 1958); qu'adviendra-t-il de ces exportations lorsque l'effet des discriminations qu'implique l'application du Traité de Rome se fera pleinement sentir? Le problème reste entier. Aussi faut-il espérer que l'Association de libre-échange constituera la plate-forme de négociation à partir de laquelle il sera possible de reprendre le dialogue avec la Communauté des « Six » aux fins de parvenir à un accord d'ensemble, qui permettra seul d'éviter une scission de l'Europe occidentale en deux blocs économiques, plus ou moins adverses.

Une nécessité: l'entente avec les autres industries horlogères

Sur le plan horloger, poursuit « La Suisse Horlogère », une action parallèle s'impose, en vue de la réalisation d'un accord professionnel entre les industries de l'Europe occidentale. Ce n'est qu'à cette condition que l'avenir pourra être assuré. C'est aussi la conclusion à laquelle est arrivé M. P. Renggli, président de la Société générale de l'horlogerie suisse S.A. A l'assemblée générale de cette société, il a souligné récemment qu'il n'y a qu'une solution aux problèmes que pose à l'horlogerie suisse le mouvement d'intégration européenne: celle d'une entente avec les autres industries horlogères du continent.

HERBALPINA



Le bonbon délicieux aux herbes savoureuses des Alpes combat la toux, l'enrouement et le catarrhe

Un moment exquis...



Tout est tranquille, seule une mélodie aimée est là pour vous rappeler de délicieux souvenirs. Rêveuse? Peut-être, mais sans rêve la vie ne serait-elle pas souvent triste et monotone! Seul un poste de qualité, votre petit HITACHI de poche, avec sa merveilleuse tonalité, peut, quand vous le désirez, vous permettre de rêver et de passer un moment exquis.

Cinq modèles différents sont disponibles.
Prix à partir de Fr. 98.-, y compris accessoires et batterie.

Modèle WH-662:
6 transistors ondes moyennes et longues
12,5 x 7,7 x 3,3 cm



Hitachi

Représentation générale:
WERDER & SCHMID AG, LENZBURG



Une nouveauté attrayante:

⁷² Le consommé clair Knorr instantané!

Une fois de plus, Knorr fait œuvre de pionnier en lançant sur le marché l'innovation que chacun attendait: Un véritable Bouillon de viande que l'on prépare simplement, à l'instar du café instantané, en versant, dans une tasse, un peu d'eau chaude sur la poudre prélevée dans la boîte à fermeture hermétique.

La boîte de 50 tasses coûte frs 2.60 *
Véritable trouvaille, le Consommé clair Knorr est le désaltérant idéal pour: ménagères, employés, intellectuels, étudiants, écoliers, le camping, le pique-nique, sportifs, soldats, touristes, convalescents.

* ce qui ne fait qu'un sou par tasse!

Léger, délicieux, le Consommé clair Knorr revigore et reconforte!

NOUVEAU **ELAN** constructa



Elan Constructa L 3 mobile sur roulettes: Prélave, lave, cuit, rince et de façon entièrement automatique.

Sans aucune fixation au sol. Capacité 3 1/2 kg. de linge, Fr. 1575.-
Elan K 3, 3 1/2 kg. de linge, Fr. 1775.-

Elan K 5, 5 kg. de linge Fr. 2350.-

Démonstration sans engagement et vente chez

CRETEGNY & Cie

Appareils ménagers

Boite 22 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 69 21

N'hésitez pas

Faites votre choix chez

TAPIS BENOIT

Les dernières nouveautés sont là
Toujours les plus bas prix
Mallefer 25 Tél. 5 34 60
Présentation à domicile - Facilités de paiement

Dès 16 heures

jambon de campagne à l'os

SERVI CHAUD

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Leuenberger
Place du Marché
Tél. 5 21 20



Lits doubles

composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantie 10 ans) pour Fr. 258.-.

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Véhicules à moteur

A vendre vélomoteur

« N.S.U. »

modèle 1957, 2 vitesses, bon état d'entretien. - Tél. (038) 8 34 54.

5000 fr. de rabais

AUTO NEUVE

« Dodge » 1959, n'ayant jamais roulé, 19 CV, garantie complète, à vendre. - Tél. (038) 8 15 12.

A vendre

« Dauphine » 1958

à l'état de neuf, 13.000 km., avec garantie, prix très avantageux. - S'adresser: Garage E. Bauder & fils, automobiles Renault, Clos-Brochet 1, Neuchâtel, tél. 6 49 10.

« Opel Record » 1958

à vendre pour cause de double emploi. Roulé 32.000 km., en parfait état. Pneus neufs. Tél. (038) 7 93 35.

« Peugeot 403 » 8 CV., 1958, 4 portes, grise, toit ouvrant, housses neuves, 25.000 km.

« Peugeot 203 » 7 CV., 1950, 4 portes, noire intérieur housé, moteur 1500.

« Ford Taunus 12 M » 1955, 2 portes, vert métal, intérieur housé neuf, 30.000 km.

« Opel Record » 8 CV., 1956, 2 portes, noire, intérieur simili rouge, excellent état.

« Vauxhall Victor » 8 CV., 1957-1958, 4 portes, grise, intérieur simili bleu, 36.000 km.

Paiements différés: par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région:

J.-L. SEGESSEMANN

GARAGE DU LITTORAL

NEUCHÂTEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

BAISSE

sur les

ORANGES BLONDES

D'ITALIE

le kg. **-.95**

Elles conviennent particulièrement bien pour en faire des jus

MIGROS

J'ACHÈTE ARMOURINS

DÈS CE SOIR
RORY CALHOUN
 dans l'inexorable
 vengeance d'un
RENÉGAT
 SCOPE COLOR

IMPLACABLE POURSUITE

VIRGINA MAYO
 Peter LORRE George NADER
INTRIGUE
AU CONGO
 Le règne de la terreur
 en marge de la civilisation

Une cigarette
 d'homme qui enchante
 les femmes



Mary-Long
 LA PLUS DOUCE DES MARYLAND



Judi 3 décembre 1959
 à 20 h. 15

SALLE DES CONFÉRENCES
 NEUCHÂTEL



Récital de piano
Harry DATYNER

Oeuvres de Beethoven, Brahms, Debussy
 et Moussorgsky

Piano de concert STEINWAY & SONS de la Maison Hug & Cie

Prix des places : de Fr. 3.— à Fr. 7.— (taxe comprise)
 Réduction aux J. M. et aux étudiants
 Location chez **HUG & Cie, Musique**, Tél. 5 72 12
 Neuchâtel

DEMANDES A ACHETER

RESTAURANT

est acheteur de 3000 à 5000 litres de
Neuchâtel 1959

Mise en litres scellés au printemps.
 Prix franco Lausanne. — Paiement
 comptant.

Faire offres sous chiffres P. 110 L. à
 Publicitas S. A., Lausanne.

A VENDRE

A vendre manteau
VISON ROYAL
 en très bon état, taille
 moyenne. — Adresser of-
 fres écrites à H. W. 165
 au bureau de la Feuille
 d'avis.

Vêtements

Duffel-coat pour garçon
 de 14 ans, 25 fr.; Jaquette
 de dalm. verte, taille 42-
 44; paletot de fourrure
 beige, taille 40-42, 40 fr.
 pièce. — Tél. 5 27 02.

PATINS

de hockey No 42. — Tél.
 5 27 02.

Lits doubles

comportant 2 divans
 métalliques superposés,
 2 protège-matelas, 2 ma-
 telas à ressort (garan-
 tis 10 ans), 90x190 cm.
 à enlever pour

Fr. 295.—

Expédition gratuite
 Maison du Confort, rue
 Henri-Grandjean 7, le
 Locle. Tél. (039) 5 34 44.

A VENDRE

1 cuisinière électrique, 3
 plaques, 1 divan-couche,
 1 tapis coco 370x120,
 grandes selles galvani-
 sées, le tout en parfait
 état. S'adresser par télé-
 phone au (038) 8 33 22,
 Neuchâtel.



Demandez
 notre menu
 gastronomique



mercredi

25 novembre 1959

de 22 h.
 au
 chant du coq

le comité de la
QUINZAINE
GASTRONOMIQUE
 vous offre pour

8.—

une
 magnifique
 soirée

avec le concours

de
LA «CAROLINETTE»
 de Boudry

UN ORCHESTRE
DE DANSE
 professionnel

DES ATTRACTIONS
DE CHOIX

et
 un buffet
 froid
 du tonnerre

à
LA ROTONDE

ORCHESTRE
 Je cherche, pour Syl-
 vestre, petite formation,
 éventuellement deux ac-
 cordéonistes. Faire offres
 au café de la Petite
 Brasserie, Neuchâtel. Tél.
 (038) 5 19 76.

L'étape idéale * * *
Favourite Stop. Les Halles

COUTURE

Neuf, transforma-
 tions, réparations
 par personne
 expérimentée

Trois-Portes 41
 Tél. 5 22 31

Rabais spécial

sur toutes réfections
 de literies
 jusqu'à fin 1959



Parcs 40
 Tél. 5 52 78
 Toutes fournitures

PRÊTS

Service de prêts S.A.

Tél. (021) 22 52 77
 Lucinge 6, Lausanne

Entretien de jardin

taille

D. Neuhaus, Fresens

Tél. 6 74 68 dès 17 heures

Les fameuses soles
 aux HALLES

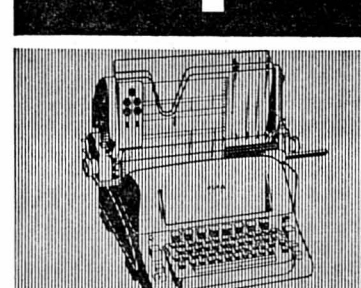
APPRENTISSAGES

Jeune fille sortant de
 l'école primaire au prin-
 temps 1960 cherche pla-
 ce en qualité d'appren-
 tie de

BUREAU

Adresser offres écrites à
 L. E. 18 au bureau de la
 Feuille d'avis.

00%
élec
trique



Ruf

La machine comptable RUF-Intromat-54-Elec-
 tric est automatique à l'extrême:

L'introduction des formules comme leur arrêt
 sur la ligne voulue s'exécute sans la moindre
 intervention, simplement en laissant tomber la
 feuille dans le guide. L'éjection s'effectue
 d'elle-même également: pas besoin d'actionner
 un levier ou de presser un bouton. A cela
 s'ajoutent les avantages bien connus des ma-
 chines Intromat: 2 guides permettant d'intro-
 duire 2 formules, de les fixer à des hauteurs
 différentes et de les éjecter. Passation simu-
 tanée de 3 écritures sans papier carbone.

Cette machine, qui atteint la perfection, pousse
 son rendement au maximum grâce à la frappe
 électrique et au retour électrique du chariot,
 ce qui permet d'écrire sans fatigue, rapidement
 et régulièrement. La comptabilité devient
 un plaisir.

RUF-Intromat-54-Electric échappe à toute des-
 cription; il faut la voir fonctionner. Demandez-
 nous le prospectus ou une démonstration, sans
 engagement de votre part.

Représentant régional: F. Huber
 Case postale 669, Neuchâtel

Comptabilité RUF, Lausanne
 15, Rue Centrale, Téléphone 021/22 70 77

LA TOURNE - VUE-DES-ALPES (SOLEIL)

mardi, mercredi, 13 h. 30, 5 fr.
 BERNE, jeudi, 13 h., 6 fr. Ville: prise à domicile.
 Excursions L'ABEILLE, tél. 5 47 54.

ORCHESTRE

de 3 ou 4 musiciens est
 demandé pour Sylvestre,
 les 1er et 2 janvier. —
 Offres sous chiffres P
 7047 N à Publicitas, Neu-
 châtel.

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Demain à 20 h. 15

Conférence

par M. R.-J. BUYCK, pasteur adventiste

« Le problème de l'au-delà »

L'âme et l'esprit

Entrée gratuite Collecte



TEINTURERIE DU BASSIN
 NEUCHÂTEL

Nettoyage à sec

Rue du Bassin 2 Tél. (038) 5 25 52

hôtel
le Home
 pension sans alcool

Recommande ses bonnes assiettes
 du jour
 Sur demande: repas pour régimes

SALLE POUR CONFÉRENCES
ET EXPOSITIONS

Avenue de la Gare Tél. 5 18 34

AVIS DE TIR

Le Commandant des tirs porte à la connaissance
 des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel
 que des tirs de lancements de bombes depuis
 avions ont lieu du lundi au samedi à proximité
 de la rive, près de Forel

du 1er octobre au 15 novembre, de 1030-1600 h.

Interdiction. — Il est interdit de rester ou de
 pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de
 ramasser ou de s'approprier des bombes non
 éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements. — Des avis de tirs sont attachés
 dans les ports de: Auvener, Cortailod, Chez-
 le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Tous renseignements complémentaires peuvent
 être obtenus auprès de l'officier des tirs à la
 caserne d'aviation de Payerne (tél. (037) 6 24 41)
 et au bureau de la Société de navigation, place
 du Port, Neuchâtel (tél. (038) 5 40 12-13).

L'officier des tirs de Payerne.

34

HÔTELS ET RESTAURANTS NEUCHÂTELOIS
 vous offrent chaque jour entre autres, deux spécialités culinaires choisies



SALON CULINAIRE

le mercredi

25

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

Débats animés au tribunal de police

(c) M. Yves de Rougemont, assisté de M. Robert Frenand, substitut de procureur, a retenu lundi à Motiers l'audience du tribunal de police. Une seule cause a été jugée : celle de A. G., domicilié à Sainte-Croix, prévenu de vol, éventuellement abus de confiance, violation du secret de fabrication et infraction à la loi sur la concurrence déloyale. A. G. plaignant était Verisita S. A., de Bâle, représentée par son directeur M. L. et un avocat de Neuchâtel. Le ministère public avait pris des réquisitions écrites contre A. G., en proposant trois mois d'emprisonnement.

Les faits reprochés

Chef de fabrication et dessinateur de Verisita S. A. depuis 1958, A. G. avait à répondre d'avoir soustrait et disposé à son profit, de fils électriques, petit outillage, de papiers à dessin, de plans de produits manufacturés appartenant à son employeur.

On l'accusait aussi de démarches personnelles auprès de négociants et fabricants pour la construction et la vente de produits de Verisita S. A. en se servant de plans et modèles de cette entreprise.

Les faits étaient contestés, A. G. assurant que s'il avait conservé du matériel, c'est parce qu'il avait des commandes à faire valoir, notamment un droit de rétention à propos d'achats supplémentaires, quand bien même l'accusé avait signé un reçu pour solde de tout compte au moment où il quitta l'entreprise de Bâle.

Selon M. L., Verisita S. A. a eu un manque à gagner de 5000 francs lors de l'installation de la patinoire des Versets à Genève rien que parce que deux d'entre eux avaient été faites par A. G. qui, avec un salaire mensuel de plus de 1000 francs, « tirait dans les jambes » de son patron.

Les débats se déroulent sur un plan technique surtout mais furent parfois très animés en raison des thèses contradictoires des parties et des fréquentes interventions de leurs mandataires.

Sept témoins furent entendus, soit quatre cités par l'accusation et trois par la défense qui confirment les conclusions faites devant le juge d'instruction.

Commencé au début de l'après-midi, le procès se prolongea jusqu'au début de la soirée. Après les plaidoiries le tribunal a décidé de rendre son verdict dans un délai de deux semaines. La complexité de ces questions juridiques posées en cette affaire.

TRAVERS

Au Conseil général

(p) Le Conseil général de Travers a tenu séance lundi soir au château sous la présidence de M. René Krügel (lib).

Nomination. — M. Maurice Burtat (soc) a été élu à la commission du feu et de l'éclairage de M. Willy Vaucher, démissionnaire.

Budget 1960. — Le point principal de l'ordre du jour consistait en l'examen du budget de 1960, résumé il y a une dizaine de jours dans nos colonnes. Selon le compte de profits et pertes, les charges nettes, y compris 5000 francs d'impôts, s'élevaient à 350.514 francs, les revenus nets, avec l'exécution des fonds des ressortissants, de 318.378 francs. Après attribution de divers fonds, le déficit est de 26.221 francs, soit 1137 francs de moins que celui prévu pour l'année en cours.

Le bilan de ses prévisions, le Conseil communal a annexé un rapport très complet sur les différents chapitres budgétaires, donnant les commentaires indispensables quant à la marche du ménage communal. L'exécuteur a notamment souligné que recettes et dépenses ont été équilibrées plus qu'il ne faut, une extrême vigilance continue s'imposera.

Le Conseil entendit ensuite les conclusions de la commission des comptes de celle des services industriels puis l'ordre de budget a été voté à l'unanimité.

Projet électrique. — Le législatif a pris un arrêté stipulant que les taxes figurant au tarif général sont modifiées comme suit : cuisson 9 centimes le kWh ; force agricole 15 francs par CV, le minimum. Les tarifs pour l'eau chaude et la force arrosante sont maintenus à 5 francs. Différentes modifications devant entrer en vigueur le 1er janvier 1960.

La recette nouvelle qui résultera de ce tarif modifié aura pour résultat de permettre à la commune de récupérer le surcoût des dépenses consécutif à l'achat du courant. L'arrêté relatif à ces modifications a été approuvé.

Service de l'eau. — Après le vote négatif, il y a six ans, du corps électoral concernant la tarification du service de l'eau avec pose de compteurs par immeubles, le Conseil communal a repris le problème et le tarif actuellement en vigueur étant inéquitable pour de nombreux abonnés.

Il a donc soumis un nouveau règlement du service des eaux accompagné d'une tarification précise quant aux différents usages. Les propositions consistaient dans la perception d'un abonnement de ménage à forfait, y compris l'eau nécessaire au lavage du linge et de l'arrosage des jardins au moyen d'ustensiles. Les lavabos ne seront plus tarifiés séparément.

À la demande de l'abonné, ou sur décision de la commune après mise en garde en cas d'abus, d'observation, l'eau sera vendue au compteur, celui-ci étant toutefois obligatoire pour les besoins industriels et artisanaux. Le Conseil général a donné son accord aux propositions de l'exécuteur avant de prendre acte du rapport sur l'éclairage public et dont nous avons résumé les points principaux dans un numéro antérieur.

Démissions. — MM. Henri Delay (soc) et Willy Vaucher (soc) qui ont quitté la localité ont fait part de leur démission du Conseil général.

Soirée de la Société fédérale de gymnastique

(c) La soirée offerte samedi dans la grande salle de l'annexe, fut une réussite. M. Lucien Frasse, président de la section qui ne manqua pas de faire honneur au spectacle, ses applaudissements. Actifs, dames, pupilles et adultes, ainsi qu'organisateur monitrice et monteurs, furent des félicitations pour avoir mis sur pied un spectacle varié et de bon goût. Heures de rapport, un orchestre « Le trio Domino » entre chaque numéro du programme. Signifions spécialement d'excellentes pyramides chez les dames, des préliminaires avec feux rouges et verts, un ballet magnifique des dames « Voir Vienne... » des cabrioles amusantes des pupilles, un ravissant spectacle des pupillettes « Voulez-vous danser grand-mère ? » avec une charmante musique et « Deux vieux à la page ». L'orchestre « Domino » conduisit le bal en fin de spectacle. Le fantaisiste Edgar Leman, de Lausanne, excellent diseur, rapporta rien de nouveau par ses productions.

LES VERRIÈRES

Un conducteur de scooter fait une chute

(c) Dimanche vers 15 h., M. Charles Loew, agriculteur aux Verrières, qui conduisait un scooter, a fait une chute sur la route entre les Verrières-de-Joux et le Frambourg.

Blessé et sans connaissance, il a été transporté à l'hôpital de Pontarlier par les soins de la police française.

COUVET

Accident de travail

(c) M. Urano Codoni, entrepreneur, procédait, lundi matin, à l'inspection d'un chantier à la rue du Midi, à Couvet, où ses ouvriers procédaient à la démolition d'un immeuble. En faisant le contrôle de la toiture, M. Codoni marcha sur des lambris qui cédèrent sous son poids, et il tomba à l'intérieur de l'immeuble, d'une hauteur de huit à dix mètres. Relevé par les personnes présentes, il fut transporté à l'hôpital de Couvet où l'on constata une fracture du fémur et de multiples contusions qui ne paraissent pas mettre sa vie en danger, mais sur la nature desquelles il est encore trop tôt pour se prononcer définitivement.

MOTIERS

Nouveau conseiller général

M. Louis Stauffer, radical, a été proclamé élu conseiller général, en remplacement de M. Jean-Claude Landry, qui a quitté la localité.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Election tacite

(c) Le nom d'un seul candidat ayant été déposé au secrétariat communal dans le délai imparti, M. Benjamin Cuche est proclamé élu sans scrutin, conseiller communal. Ainsi l'arrêté de convocation des électeurs des 5 et 6 décembre prochains sera rapporté par le Conseil d'Etat.

LES HAUTS-GENÈVEYS

Collision de deux voitures

(c) Hier matin à 8 h. 45, une forte collision a eu lieu entre deux autos. M. C. R., ingénieur, domicilié en Valais, venait de Fontainemelon et se dirigeait vers la gare des Hauts-Genèveys. Ebloui par le soleil, il ne vit pas arriver une auto neuchâteloise pilotée par M. H. S. et qui venait du dépôt d'agriculture. Ce dernier non plus ne vit pas l'auto valaisanne et un fort choc se produisit au passage à niveau.

Le conducteur de l'auto neuchâteloise, M. H. S., a été légèrement blessé au front, mais a pu regagner son domicile. Les deux véhicules ont été gravement endommagés.

Les constatations ont été faites par la gendarmerie des Hauts-Genèveys.

DOMBRESSON

Nouveau conseiller général

M. René Jeanneret, radical, a été proclamé élu conseiller général, en remplacement de M. Georges Courvoisier, démissionnaire.

VIGNOLE

Corcelles-Cormondrèche

Vingtième anniversaire de la mobilisation de guerre

(c) Les plus de quarante ans se souviennent avec reconnaissance et plaisir de la Colonne de munitions 4, cette troupe d'ordre si parfaite correction qui, sous les ordres du capitaine Marti, de Bâle, occupa à deux reprises nos villages en 1939 et 1940 et cela durant de longs mois.

Vingt ans ont passé, et dimanche, le « stampan » de la commune, comme ils disent, est venu en pèlerinage dans notre commune, pour rajourner de vieux souvenirs et serrer des mains restées amies.

Le capitaine Marti était là avec une quarantaine de ses hommes. L'aide-fourrier Noller, de Neuchâtel, affecté à cette troupe, avait préparé la réception. Un aperçu les réunissant tous dans les caves du Prieuré où la bienvenue leur fut souhaitée, puis on s'en fut dîner à l'hôtel de la Croix-Blanche à Corcelles, où les heures passèrent trop vite. Tous étaient unanimes à dire le bon souvenir qu'ils avaient gardé de leur séjour chez nous, et nous de leur magnifique comportement.

Bon retour dans vos foyers, chers amis de la O.M. 4.

BOUDRY

Un bloc de rocher tombe sur le sentier du pont du Gor

Dans la nuit de samedi à dimanche, un bloc de rocher d'environ 2 mètres cubes est tombé sur le sentier du pont du Gor, dans les gorges de l'Aréuse (entre le pont des Clées et le pont du Gor). Il a obstrué, en partie, le sentier, après avoir arraché la barrière neuve. Cependant, le passage reste possible.

Le cantonnier de Champ-du-Moulin va faire procéder sans tarder à l'enlèvement de ce bloc de rocher bien gênant.

PESEUX

Nouveau conseiller général

M. Charles Gattoliat, socialiste, a été élu conseiller général, en remplacement de M. Eric Jeanneret, démissionnaire.

Régions des lacs

Cormondes

Une fillette tuée par une auto

Une fillette de cinq ans, la petite Vreneli Kurzo, 13me enfant d'une famille d'ouvriers, a été happée et tuée par une auto, à Cormondes (district du Lac).

Mardi à 20 h. 30
Mercredi à 15 h. et 20 h. 30

2 DERNIERS JOURS de

ORFEU NEGRO

Hâtez-vous

YVERDON

Collision

(c) Dimanche après-midi, vers 14 h. 15, sur la route de Sainte-Croix, non loin du carrefour de l'avenue de Grandson, une auto est entrée en collision avec une moto, le premier de ces véhicules ayant coupé la route du second. Les deux machines ont subi des dégâts.

Un cycliste renversé par une auto

(c) Lundi soir, vers 17 h. 20, à l'avenue des Sports, M. Marcel Jeanneret, âgé de 58 ans, ouvrier dans une usine de la localité, qui rentrait du travail à bicyclette, a été renversé par une auto et projeté au sol. Assez grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital par l'ambulance municipale. Les deux machines ont subi des dégâts, le vélo en particulier.

Collision

(c) Lundi soir, vers 17 h. 30, sur la route cantonale Yverdon-Lausanne, près de la Brasserie, une voiture roulant en direction de Lausanne est entrée en collision avec un char qui débouchait d'un chemin vicinal. Les deux véhicules ont subi des dommages.

EN PAYS VAUDOIS

CHAMPVENT

Tombé sur l'aire de la grange

(c) Lundi après-midi, vers 13 h. 30, M. Emile Chapuis, âgé de 47 ans, agriculteur à Champvent, a fait une violente chute sur l'aire de la grange, tombant en arrière d'une hauteur de 4 à 5 mètres. L'échelle sur laquelle il travaillait s'est soudainement cassée en son milieu. M. Chapuis souffre d'une commotion cérébrale et de contusions aux reins. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon par l'ambulance municipale de cette ville.

BELMONT-SUR-YVERDON

Contre un mur

(c) Alors que régnait un épais brouillard, un agriculteur de Belmont-sur-Yverdon, qui regagnait le village au crépuscule avec son tracteur, est venu se jeter contre un mur bordant la chaussée. Si le conducteur s'en tire sans mal, le lourd véhicule a été en partie démolli.

VUARRENS

Fâcheux dérapage d'un automobiliste neuchâtelois

(c) Une voiture pilotée par un habitant de Colombier, roulant de nuit en direction de Lausanne, a dérapé au virage de l'entrée du village de Vuarrens et s'est jeté contre un bassin de fontaine. Les passagers, qui souffraient de contusions et d'égratignures, ont reçu les soins d'un médecin. La machine a subi de très sérieux dégâts.

AUX MONTAGNES

Intense trafic à la Vue-des-Alpes

(c) Alors que les régions basses de notre canton disparaissent, dimanche, sous une couche de brouillard épais et dense, dont la limite se situait à 600 mètres, nos montagnes jouissaient d'une température exceptionnelle et d'un ensoleillement estival.

Il y avait grande affluence notamment l'après-midi à la Vue-des-Alpes où, à 15 heures, il a été dénombré près de 450 voitures en stationnement. Le trafic était particulièrement intense et désagréable, dont la limite se situait à 80 véhicules montant et descendant le col du côté sud ce qui fait près de 1000 voitures à l'heure.

LA CHAUX-DE-FONDS

Après l'assemblée de l'Institut neuchâtelois

Une ligne du compte rendu de l'assemblée de l'Institut neuchâtelois est malheureusement tombée à la composition. Dans le paragraphe mentionnant la nomination de nouveaux membres, il fallait lire : Mme Marguerite Riggenbach, docteur en médecine, M. William Béguin, de la Société neuchâteloise d'utilité publique, M. Ch. Bonny, inspecteur scolaire, etc.

Commencement d'incendie

(c) Lundi, à 8 h., un commencement d'incendie s'est produit dans un appartement situé au troisième étage de l'immeuble Léopold-Robert 64. Les premiers secours ont été alertés. Le sinistre était dû à une défectuosité du poêle de la chambre, qui a communiqué le feu au plancher. La rapidité des secours a évité de gros dégâts.

Un motocycliste blessé

(c) Lundi à 10 heures, un motocycliste qui circulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, arrivé à la hauteur de la rue de l'Ouest, a été renversé par un automobiliste qui n'observa pas la priorité de droite. Le motocycliste a été relevé souffrant de plusieurs contusions.

LE LOCLE

Le congrès des Témoins de Jéhovah

(c) Les Témoins de Jéhovah, au nombre de trois cents, dont une septantaine de Neuchâtelois, ont tenu leur congrès annuel vendredi, samedi et dimanche, au Locle, à la salle Dixi. Un documentaire sur l'assemblée internationale de la volonté divine des Témoins de Jéhovah a passé sur l'écran samedi soir. Dimanche, à 15 heures, M. J. Vuillemin, de Courfaivre, a prononcé une conférence consacrée à la question : « Quand la volonté de Dieu sera-t-elle faite sur la terre ? » Ces sessions publiques n'avaient pas attiré beaucoup de curieux.

LA VIE HORLOGÈRE

Le régime d'importation en Grande-Bretagne des produits horlogers suisses

BIENNE. — La F.H. (fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie) communique :

Le résultat de déclarations faites à Stockholm au moment de la mise au point de la convention d'association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), que, dès le 1er janvier 1960, l'importation en Grande-Bretagne de montres et mouvements suisses valant plus de 5 livres « cif » sera libérée. Pour les montres et mouvements suisses encore soumis à des restrictions quantitatives, les contingents seront élargis par paliers successifs dès la même date et sur une période de cinq ans.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE PRIX FÉMINA AU PIED DU MUR

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette vie de camp, c'est un délicieux alibi ; on s'y amuse comme de grands enfants ; il y a le Jockey-Club, il y a les courses hippiques, il y a les représentations théâtrales. Il y a le capitaine H., si sot qu'il en devient grandiose, le vicomte qui fait vieille France, le commandant qui énumère les méfaits des Juifs et des Francs-Maçons, qui croit à l'ordre nouveau et vous inspire le désir de mieux faire, le directeur de théâtre et le régisseur général. Chacun, dans ce petit monde, a son rôle, et il le joue avec une conscience qui se hisse parfois jusqu'à la perfection.

Mais la scène la plus drôle du livre, c'est le retour du capitaine R. Car il y a un retour, et même un retour dans une France libérée. Et il y a des malheureux qui s'en réjouissent, sans comprendre ce que sera la vie sérieuse qui recommencera, avec tous ses ennuis et tous ses drames. Accueilli au son de la «Marseillaise» dans le grand hall de la gare de l'Est, le capitaine R. éprouve une grande émotion. C'est qu'il va s'agir de se remettre à l'ouvrage. De refaire la France. Prisonnier, il était partisan décidé du maréchal Pétain ; libéré, il fait fond sur le général de Gaulle. C'est un homme sérieux.

L'auteur qui à part soi rigole, lui ayant fait observer que respecter en toute circonstance l'uniforme c'est très bien, mais qu'il y a encore dessous l'homme qui porte l'uniforme, le capitaine gravement approuve ; il va falloir, moralement, se considérer toujours comme mobilisés. Les tâches qui attendent les rapatriés vont se révéler exaltantes ; ce sera un honneur de s'y atteler.

— A quoi devons-nous cet honneur ?

A nos souffrances, me répond-il.

Pour ce groupe de prisonniers relativement bien traités, il n'y a jamais eu de vraies souffrances. C'est du moins Bernard Privat qui affirme. On partagerait plus volontiers sa gaieté si l'on ne se souvenait, avec André Schwarz-Bart, qu'il y a eu en Allemagne, dans les camps de concentration, des gens qui ont réellement souffert. Et de quelle manière ! Pour eux, la captivité n'a jamais été une plaisanterie.

Bernard Privat le sait d'ailleurs fort bien. Mais c'est son genre de blaguer les idées reçues, et tout ce qui se présente sous un déguisement un peu trop solennel.

Lorsque les prisonniers, retour de Bohême, sont arrivés en France, on leur a fait respirer une odeur saine : « celle d'une poudre blanche que, le jour même de notre arrivée, des dames du monde volontaires avaient répandues sur nous au moyen de petits vaporisateurs, et qui, au seuil de notre liberté, était destinée à nous désinfecter ».

Je suppose que Bernard Privat a dû leur demander en cadeau l'un de ces petits vaporisateurs et qu'il l'a précieusement conservé. Car c'est avec l'un d'eux qu'aujourd'hui, pour voir la tête qu'ils vont faire, il s'est mis à asperger ses lecteurs ; et en premier lieu, ces autres dames qui sont celles du prix Fémina, et qui s'en sont montrées tout à fait charmées. Elles croyaient le choisir, c'est lui qui les a élues.

P. L. BOREL.

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

En vue du prochain Conseil fédéral

Une voix qui clame dans le désert

De notre correspondant de Berne : Je signalais, samedi dernier, la manœuvre esquissée par le rédacteur parlementaire de la «National Zeitung» en faveur d'un «style nouveau», qui serait aussi le fait d'hommes nouveaux, dans la conduite des affaires extérieures, aussi bien politiques qu'économiques. Cette discrète allusion visait évidemment M. Petitpierre.

Or, deux journaux allemands qui, sans être officiellement les organes du parti radical en expriment pourtant la pensée, viennent de répondre indirectement au champion d'un «style nouveau». Le «Bund» et la «Neue Zürcher Zeitung» estiment l'un et l'autre indispensable la présence de M. Petitpierre au Conseil fédéral. Il est certes le plus ancien en charge, mais précisément, au moment même où le pays prend le tournant d'une plus étroite collaboration économique sur le plan international — adhésion de la Suisse à l'Association européenne de libre-échange — il a un besoin accru de l'autorité et de l'expérience d'un magistrat tel que le chef du département politique. C'est la raison même.

Si donc les radicaux allemands estiment, eux aussi, qu'il ne serait pas opportun de s'opposer à l'entrainement quasi général qui doit permettre à deux socialistes de prendre place à l'Exécutif — ou, pour parler comme un chef socialiste romand, à cueillir «les fruits empoisonnés de la collaboration» — ils devraient se résigner aussi à voir pour un temps les deux sièges qui leur reviennent occupés par des Romands.

De 1920 à 1934, la droite catholique fut représentée au Conseil fédéral par MM. Motta et Musy, un Tessinois et un Fribourgeois, ce qui ne l'a point empêché d'augmenter régulièrement ses effectifs et son influence, durant le même temps.

Ainsi, la voix qui prône «un style nouveau» semble bien devoir prêcher dans le désert.

FRIBOURG

Une enfant ébouillantée

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi est décédée à l'hôpital des Bourgeois la petite Christiane Peiry, âgée de 22 mois, fille de M. François Peiry, agriculteur à Treyvaux. Comme elle se trouvait dans la cuisine, elle tomba à la renverse dans une baignoire d'eau bouillante préparée pour la lessive. Ces brûlures qui couvraient presque toute la surface du corps ont provoqué la mort de l'enfant.

BERNE

Au procès Farkas

Le procureur général demande 20 ans de réclusion pour l'inculpé

BERNE. — Au cours de l'audience de lundi matin du procès intenté au dévoué hongrois Laszlo Farkas, qui se déroula devant la cour d'assises du Mittelland, le procureur général a requis 20 ans de réclusion, dix ans de privation de droits civiques et 15 ans d'expulsion, pour meurtre et fausse accusation d'un tiers. Le procureur estime que l'accusation de vol à main armée ne peut être retenue, les preuves n'étant pas suffisantes.

L'avocat d'office, de son côté, a estimé que Laszlo Farkas n'avait pas eu l'intention de tuer Mery, mais seulement de s'emparer de ses papiers, pour pouvoir regagner son pays. Le jugement sera rendu aujourd'hui.

Les entreprises de transport suisses déléveront à nouveau des billets de dimanche du 19 décembre 1959 au 27 mars 1960.

AU PALAIS BOURBON

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette attitude a été fort mal accueillie et le ton du dialogue est monté si fort que M. Michel Debré a dû se résoudre à retirer le budget des anciens combattants de la discussion, étant entendu que l'assemblée y reviendrait quand elle aurait terminé l'examen de tous les autres chapitres budgétaires.

Les choses en sont là et une solution est recherchée.

Trois voies sont cependant possibles : un compromis technique est élaboré. Cette hypothèse, concevable sous la IVme République où l'on pratiquait à longueur de journée la politique du donnant-donnant, apparaît difficilement réalisable dans le régime actuel, surtout après le veto catégorique exprimé par le général de Gaulle. Il faut donc trouver autre chose ;

que le gouvernement, ainsi d'ailleurs que le lui permet la constitution, retire le budget des anciens combattants du budget général. Il pourrait ensuite le promulguer dans un délai de 40 jours par voie de décret. C'est une méthode autoritaire qui ne déplairait pas aux députés dans la mesure même qu'elle laisserait le gouvernement seul face à face avec les associations d'anciens combattants. Pour sa part, M. Debré y réagit et on le comprend. Il voudrait en effet que les députés soient associés à cette responsabilité ;

le gouvernement inclut dans le vote sur l'ensemble du budget le chapitre anciens combattants tel qu'il a été établi par le texte gouvernemental, ce qui revient pratiquement à obliger les députés à émettre un vote politique, le rejet du budget risquant en effet de créer une situation de crise ministérielle. Là, c'est l'assemblée qui recuse une telle procédure, peu soucieuse qu'elle est d'être conduite à aller jusqu'au bout de l'aventure, c'est-à-dire à un vote de défiance qui pourrait se terminer par une dissolution. On ne se suicide pas après 18 mois d'existence.

Choisir entre ces trois hypothèses relève du domaine de la spéculation. La seconde serait, de toutes, celle qui limiterait les dégâts au minimum. Elle a cependant contre elle de justifier les critiques de ceux qui considèrent que l'Assemblée nationale ne dispose plus d'aucun pouvoir et c'est la raison pour laquelle ni M. Debré, ni même ses supporters les plus fidèles ne semblent encore résolus à s'y rallier.

M.-G. G.

AVIS TARDIFS

Hol Dir Licht und Kraft in den

4 EVANG. GOTTESDIENSTEN

24.-27. November je 20.15 Uhr :

von Hern Supt. F. Schäfer, Bern

Dienstag: Was muss ich Gutes tun?

Mittwoch: Vom Glauben und gutem Gewissen.

Donnerstag: Sieg über jede Sünde?

Freitag: Wem folgst Du nach?

Ebenzer-Kapelle rue des Beaux-Arts 11

Methodistenkirche (Freie, evangel. Kirche)

Grand auditoire du collège des Terreaux

Ce soir à 20 h. 15

Catéchisme pour adultes

donné par le pasteur

Jean-Philippe RAMSEYER

Cinéma LUX - Colombier

Dienstag 24. November um 20 h. 15

Deutsch gesprochen

Sissi Schicksalsjahre einer Kaiserin

Mit Romy Schneider, Karlheinz Böhm...

THÉÂTRE

Ce soir et demain à 20 h. 30

PRODUCTIONS HERBERT

LUCY CROWN

Pièce en 2 actes de J.-P. AUMONT avec

EDWIGE FEUILLÈRE

Location Agence STRUBIN

Librairie REYMOND, tél. 5 44 66

5me spectacle de l'abonnement

Patinoire de Monruz Neuchâtel

Ce soir à 20 h. 30

Young Sprinters

GRASSHOPPERS

COUPE SUISSE

24
novembre

Aujourd'hui
SOLEIL Lever 07.42
 Coucher 16.43
LUNE Lever 00.14
 Coucher 13.32

AU JOUR LE JOUR

D'intéressants renseignements

Nemo a la manie — nos lecteurs l'ont constaté — de poser des questions. Il a aussi le privilège qu'on y répond, à ces questions, ce qui permet d'éclaircir des situations peu claires aux profanes.

Notre article sur le colporteur vaudois et notre conclusion nous ont valu une intéressante lettre de M. Sam Humbert, président du Conseil local de secours de Neuchâtel, dont nous tirons les renseignements suivants:

Après avoir remarqué que notre colporteur pourrait s'adresser utilement à Pro Infirmis du canton de Vaud, M. Humbert traite de la coordination de nos différentes œuvres de secours. Sur le plan cantonal, nous dit-il, il existe l'Office social neuchâtelois, précisément chargé de coordonner l'action des œuvres.

Sur le plan de la ville de Neuchâtel et de sa banlieue, il existe le Conseil local de secours, dont l'activité, quoique discrète et silencieuse, est très profitable. Il groupe les représentants agréés des œuvres privées et officielles, et ces délégués se retrouvent une fois par mois à l'Hôtel de ville pour échanger des informations générales d'ordre social (cours, camps de vacances, initiatives prises par telle ou telle œuvre, etc.) et pour se renseigner sur des cas particuliers, ceci en toute discrétion et dans le dessein d'agir rationnellement et avec un maximum d'opportunité. A titre d'exemple, c'est du C.L.S. qu'est partie l'initiative du médecin dentiste d'office. C'est aussi par le C.L.S. qu'il est possible de déceler les abus qu'on fait encore trop souvent de la charité publique. Il y a en effet des tireurs de sonnettes qui vont du pasteur au curé en passant par l'Armée du salut ou tel office ou patronage, racontant une histoire pitoyable qui ne l'est plus lorsqu'on s'informe et qu'on vérifie.

Nous remercions vivement M. Sam Humbert de ces précisions bienvenues. Grâce à sa lettre, nous pourrions indiquer à ceux de nos correspondants qui appellent au secours où ils peuvent s'adresser.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage aux pâtes
 Tranches panées
 Côtes de bœuf
 Pommes Mirette
 Poires au chocolat

... et la manière de le préparer
 Pommes Mirette. — Couper les pommes de terre en cubes réguliers, les blanchir à l'eau bouillante et les égoutter ensuite dans beaucoup de graisse. Saupoudrer de fines herbes.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 17 novembre: Gacond, Marianne-Hélène, fille de Pierre-Eugène, garde forestier aux Geneveys-sur-Coffrane, et d'Hélène-Jeanne née Gattoliat, 18. Perreten, Christiane-Michèle, fille de Michel-Jean-Philippe, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Marceline-Huguette, née Benninger.

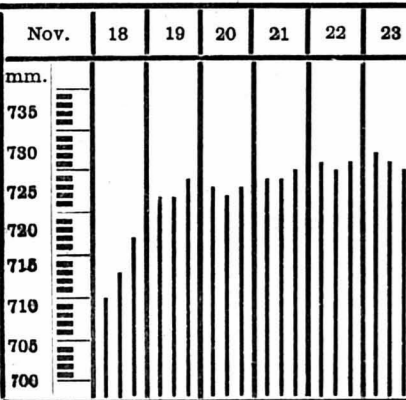
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 18 novembre: Gigler, Karoly, monteur à Cressier, et Boss, Monique-Yvette, à Neuchâtel; Callias, André-René, comptable à Cariswil, et Müller, Maria-Anna, à Hagnovre, 19. Ammann, Roman-Ernest, professeur, et Graf, Heidi, les deux à Neuchâtel; Huguenin-Benjamin, John-Adrien, employé C.F.F. à Neuchâtel, et Bucher, Gertrud, aux Verrières, 20. D'Orlando, Saverio-Arnaldo, serrurier, et Guggino, Maria, les deux à Neuchâtel; Bill, Albert, régisseur, et Göttele, Suzanne-Marceline, les deux à Neuchâtel; Sommer, Bruno-Manfred, mécanicien à Couvet, et Brel, Madeline-Suzanne, à Gorgier; Lewy, Pierre-Fritz, avocat, et Perret, Jeanne-Louise, les deux à Lausanne.

MARIAGES. — 19 novembre: Sural, Adolphe, mécanicien à Neuchâtel, et Jacqueline, Denise-Marie, à Boudry, 20. Colin, Jean-Claude, tailleur à Avenue, et Schumacher, Louise-Hélène, à Neuchâtel. **DECES.** — 17 novembre: King, John-Stuart, né en 1881, industriel à Neuchâtel, époux de Thérèse-Emma, née Dubled.

La C.C.A.P.
 garantit l'avenir de vos enfants
 Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
 Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 novembre 1959. Température: Moyenne: — 0°7; min.: — 1°2; max.: — 0°2. Baromètre: Moyenne: 726.0. Vent dominant: Direction: Nord-est; force: faible.



A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

**A la Salle des conférences
Le premier concert d'abonnement
Paul Hindemith et l'OSR**

Un peu disparate en apparence, ce programme où voisinent des œuvres de Haydn, Beethoven et Hindemith, se révèle au cours du concert remarquablement bien établi. D'abord parce qu'il rendait sensible l'impressionnante progression dynamique qui nous menait de l'orchestre réduit de Haydn à l'ensemble complet de la Pittsburgh Symphony, puis parce que ces œuvres avaient en commun certaine façon de développer des thèmes brefs et caractéristiques, certain emploi des cuivres: d'où une subtilité mais réelle unité.

Avant de parler des deux compositions d'Hindemith qui constituaient l'événement capital de ce concert, nous dirons quelques mots des deux œuvres classiques que P. Hindemith eut le bon goût de choisir parmi les moins connues du répertoire. Certes la symphonie de Haydn dite «le Philosophe» malgré l'originalité de son premier mouvement lent, avec ses basses fortement scandées, malgré l'usage ingénieux des cors n'ajoute pas grand chose à la gloire de l'auteur des «Saisons» et manque un peu de sa verve et de son enjouement habituels.

Il en est de même du ballet de Prométhée de Beethoven où l'on retrouve certes les accents épiques au parfois pleins d'humour des symphonies, mais sans la concision, la grandiose unité de ces dernières. Notons que toute la fin est consacrée à un thème que Beethoven reprendra quelques années plus tard dans le final de sa symphonie Héroïque.

Les deux œuvres d'Hindemith qui figuraient au programme ont été écrites l'une en 1935 (Der Schwanendreher), l'autre en 1958 (Pittsburgh Symphony). Très différentes d'aspect, elles nous permettaient de constater chez le compositeur une très nette évolution.

Le «Schwanendreher», pour alto et petit orchestre (bois, cuivres, harpe, violoncelles et contrebasses) appartient à cette série de concertos de chambre caractéristiques de la production d'Hindemith entre les deux guerres: sorte de néo-classicisme qui se réclame de Bach pour sa science extraordinaire du contrepoint, de Beethoven ou

Brahms pour la forme; harmonies qui demeurent malgré leur originalité, foncièrement tonales. Orchestration un peu lourde et compacte dont la grisaille rebute parfois l'auditeur latin malgré de ravissants épisodes d'une réelle poésie comme certain duo de l'alto avec la harpe dans le second mouvement.

Cette partition fut mise en valeur par l'admirable exécution de Ron Golan, chef de pupitre à l'OSR, qui sut donner à sa difficile partie d'alto un lyrisme, un mordant et un rythme saisissants et qui ne semblait nullement intimidé par la présence de son illustre confrère (on sait qu'Hindemith, excellent altiste lui-même fit longtemps partie du quatuor Amar).

Mais c'est surtout la «Pittsburgh Symphony» qui remporta tous les suffrages. On a souvent prétendu que les séjours en Amérique ne valaient rien aux compositeurs européens. Il faut croire qu'Hindemith fait exception à la règle! Au même titre que «Harmonie der Welt» cette partition possède au plus haut degré cette couleur, cette richesse de timbre qui manquent parfois aux œuvres de la «première manière». S'inspirant de certains chants de Pennsylvanie, Hindemith atteint ici une extraordinaire puissance d'évocation, que ce soit dans les mouvements extrêmes, dont l'atmosphère dramatique résulte de l'opposition entre des thèmes expressifs et des rythmes d'une violence presque matérielle ou encore dans le second qui donne une curieuse impression de solitude avec son étrange orchestration, ses pépiements de cuivres en sourdine.

Et toujours, Hindemith fait preuve de cet extraordinaire métier, de cette rigueur formelle qui donne à l'ensemble un accent impérieux et définitif. Si de vigoureux applaudissements saluèrent l'apparition de ce nouveau chef-d'œuvre du grand compositeur, il convient d'ajouter qu'une bonne part de cette sympathie s'adressait à la personne même de Paul Hindemith dont chacun a pu apprécier la parfaite simplicité, la direction aussi sobre qu'efficace.

L. de Mv.

La Conférence suisse du vol à voile s'est tenue dans nos murs

La Conférence suisse du vol à voile a tenu dimanche 15 novembre ses assises en notre ville. Plus de deux cents participants, venus de toute la Suisse, furent tout d'abord reçus à l'hôtel de ville par M. Martin, conseiller communal, qui offrit aux participants, au nom de la ville, un vin d'honneur très apprécié.

Après le dîner officiel, servi à l'hôtel Terminus, se déroula la conférence proprement dite. Dans son rapport annuel, M. A. Hug, président de la commission suisse de vol à voile, se plut à relever les magnifiques résultats obtenus par les pilotes suisses de vol sans moteur au cours de la saison 1959. Neuf pilotes ont obtenu l'insigne d'or de la Fédération aéronautique internationale. Il s'agit de Mme L. Müller, et de MM. W. Berner, Rysler, Dubs, Dünnler, Pelzer, Kunz (de Neuchâtel), Bloch et Neukom. Certains de ces pilotes ont également droit à un brillant, parmi lesquels M. Witschi, déjà détenteur de l'insigne or. Des coupes furent également remises aux pilotes ayant établi un record suisse au cours de l'année.

M. Hug retrace ensuite le travail accompli par la commission en 1959. A la suite de la mise en vigueur par la Confédération du plan de subventionnement pour l'achat de matériel volant, la commission a eu à s'occuper du choix des machines et de leur attribution aux sections. Les demandes ont fortement dépassé l'offre, et nombre de difficultés durent être surmontées pour contenter le plus de clubs possible. C'est ainsi que 12 biplaces d'écologie seront subventionnés (demande 14), 12 monoplace de performance (demande 34) et 6 biplaces de performance (demande 12). Notons que le Club neuchâtelois d'aviation, en raison de son activité croissante et des possibilités offertes par nos régions au point de vue météorologique, obtiendra une aide de la Confédération pour l'achat d'un monoplace de performance et d'un biplace de performance. Ce matériel sera utilisé dans les cours d'instruction aéronautique préparatoire, qui ont vu le jour cette année.

Les résultats définitifs du concours national ne sont pas encore connus en raison des vols annoncés très tardivement. Cependant, l'équipe qui représente la Suisse aux championnats du monde, qui auront lieu en Allemagne en 1960, sera formée vraisemblablement de MM. R. Comte, N. Dubs et B. Müller.

Après une longue discussion relative au règlement des championnats nationaux de vol sans moteur, le président passa la parole au représentant de l'Office fédéral de l'air, M. W. Ledermann, qui apporta le salut des autorités aux participants et mit ainsi un point final à cette importante manifestation.

LES ASSEMBLÉES

Réunion de maîtresses de l'enseignement ménager

On nous écrit: En nos murs a eu lieu samedi 21 novembre la journée d'étude du groupement romand de l'Union suisse des maîtresses professionnelles et ménagères. C'est une joyeuse cohorte qui se dirigea vers le collège des Terreaux. Après une collation appréciée, Mlle H. Kleiber, vice-présidente, salua l'assemblée et releva avec plaisir la très réjouissante participation. Chaque canton romand était fort bien représenté. M. Humbert-Droz, conseiller communal, dit en termes excellents tout son plaisir à constater l'enthousiasme que les maîtresses ménagères et professionnelles apportent à l'accomplissement de leur beau métier. Mme Aellig, expert fédéral de l'enseignement ménager se plut à souligner les très larges possibilités de collaboration dont bénéficient nos maîtresses suisses. Les cours et causeries furent donnés par Mmes Fontaine-Christen, de Berne, von Burg, directrice de l'Institut suisse de recherches ménagères; Mlles Schmitz et R.-M. Girard firent avec compétence une démonstration de repassage. Le repas de midi fut servi au restaurant Beau-Rivage où la municipalité offrit aux participantes un vin d'honneur. Au cours de la journée, on visita avec profit les très intéressantes collections de la Centrale du matériel d'enseignement.

Journée féconde et fructueuse, parfaitement réussie, dont il convient de féliciter sans réserve les organisatrices, Mlles R. M. Girard et H. Kleiber.

LES SPECTACLES

«Tourbillon féérique»

Les productions Tichadel ont présenté hier soir dans notre théâtre, leur revue à grand spectacle intitulée «Tourbillon féérique». Ce gros succès du music-hall «Bobino» à Paris, qui comportait quarante décors, cinq cents costumes et trois grands finales, a réussi à nous apporter pendant trois heures un échantillon de l'esprit parisien.

Tout était léger sur les planches: les plumes écarlates qui tourbillonnaient, sur les têtes des charmantes «sexy girls» de la troupe, les textes des chansons et des sketches, sans omettre les costumes des danseuses, réduits fort souvent à leur strict minimum...

Parmi les vingt tableaux qui firent l'enchantement du public, notons celui-ci, destiné à nous rappeler la mémoire du grand musicien noir Sydney Bechet, où sa grande carrière était évoquée en musique, et celui-là, qui nous vantait les joies du hula-hop, où de ravissantes démonstratrices invitèrent des spectateurs à monter sur scène pour les initier à l'art de se contortionner à l'aide d'un cerceau!

Vedette humoristique du spectacle, le fantaisiste Sidoux sut faire rire le public jusqu'aux larmes avec ses grimaces et ses mots drôles.

La très originale mise en scène était signée Jean Valmy et les ballets réglés par Jean Guelis, du Métropolitain de New-York.

Ph. G.

DU CÔTÉ DE THÉMIS

Au tribunal de police Rectification

Dans notre numéro du 20 novembre, une erreur dans la mise en page de la chronique du tribunal de police a fait que le sous-titre: «Ivresse au guidon» était placé au-dessus d'un paragraphe avec lequel il n'avait aucun rapport. Ce sous-titre concernait le cas de A. Z., mentionné au paragraphe suivant et effectivement prévenu d'ivresse au guidon; mais il n'avait évidemment rien à voir avec le cas de R. N., maître de conduite, renvoyé à la suite d'un accident de voiture et qui fut, au reste, libéré.

La lecture du texte du compte rendu, dans son entier, dissipa d'ailleurs toute confusion.

LES EXPOSITIONS

Après l'ouverture de l'exposition des peintres Pandel et Coste

Samedi après-midi, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition des peintres Michel Pandel et Daniel Coste, c'est M. Alfred Lombard qui a pris la parole et non M. Maurice Jeanneret, comme nous l'avons annoncé par erreur.

LES CONCERTS

Concert pour les malades

Les malades et le personnel de l'hôpital des Cadolles ont fort apprécié la visite de l'Assemblée évangélique des frères de Malleray-Bévilard qui ont chanté pour eux.

LES CONFÉRENCES

Au Temple du bas

Dimanche soir, au Temple du bas, le pasteur J. Habran, de Marchienne (Belgique), a fait une conférence sur ce sujet: «Ce que j'ai trouvé dans le protestantisme».

M. Habran est au service de l'Eglise chrétienne missionnaire belge, dans laquelle plusieurs pasteurs suisses exercent leur ministère.

Cette conférence était organisée par la paroisse de Neuchâtel.

JURA BERNOIS

TAVANNES

Grave accident dû au verglas

(c) Dimanche, en fin d'après-midi, le verglas a provoqué le dérapage de trois voitures, près du pont de la Trame, sur la route de Tavannes à Tramelan.

La première a renversé une barrière. Il en résulte des dégâts matériels.

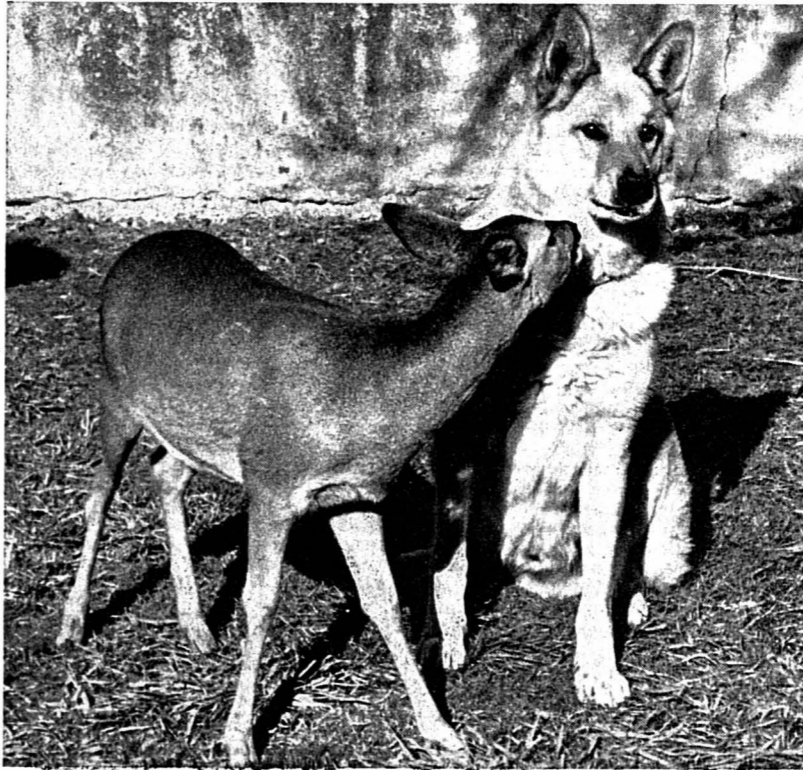
La seconde s'est renversée sur le flanc gauche après être montée sur un talus. La passagère, Mme Andrée Marchand, de Moutier, qui a subi une commotion, a été transportée à l'hôpital de Moutier. La troisième voiture est tombée dans le lit de la Trame. Le conducteur, M. Gilbert Jung, instituteur à Court, souffre d'une commotion. Sa fille, institutrice également dans la même localité, a été grièvement blessée à la tête, et souffre encore de diverses lésions sur tout le corps. Ils ont été tous deux transportés également à l'hôpital de Moutier.

Les dégâts matériels s'élèvent à environ 10.000 francs.

● Par suite de l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 13me page.

VAL-DE-RUZ

ILS FONT BON MÉNAGE



Le 15 août dernier, M. André Stauffer, gendarme à Dombresson, découvrait, à proximité du village, dans les bois, à la Combe à Biosse, une petite chèvres, qui, pour une cause inconnue, avait les quatre pattes et la trachée blessées. M. Stauffer recueillit la petite chèvres et lui donna le surnom de «Coquette». Coquette qui a maintenant environ 7 mois s'est liée d'amitié avec le chien policier «Johnny», comme le témoigne notre photo. Malheureusement, le chien ne pourra garder son amie... Selon le règlement, à la fin du mois, la chèvres devra être relâchée dans la forêt, classée réserve naturelle.

BODEVILLIERS

Le verglas provoque une série de collisions

Hier matin, vers sept heures, un gros embouteillage s'est produit sur la route bétonnée de Boudevilliers, peu après la sortie de la forêt de Boulex. Cet accident, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, se solda heureusement uniquement par des dégâts matériels, qui sont, toutefois, importants.

Cet embouteillage, qui est dû au verglas, s'est passé dans les circonstances suivantes: une auto qui descendait de la Chaux-de-Fonds, a dérapé et est sortie de la route. Ensuite, elle s'est renversée au bas du talus, à droite de la chaussée.

Un camion des travaux publics de la Chaux-de-Fonds, qui suivait cette voiture, a stoppé un peu plus loin, les occupants du camion voulant, s'ils le pouvaient, porter secours à l'automobiliste.

Au même moment, survint un deuxième camion — un camion-citerne celui-là — avec une remorque. La remorque se mit alors au travers de la chaussée et vint emboutir le véhicule des travaux publics, en lui causant de gros dégâts.

Quelques instants plus tard, ce fut au tour d'un troisième camion, qui s'était arrêté à quelques mètres du lieu de l'accident, de se faire accrocher par une voiture qui le dépassait.

En résumé, gros dégâts matériels d'une part au camion des transports publics, qui a le pont arrière déformé et le côté gauche démolit, et d'autre part à la remorque, qui a, elle, également subi de gros dommages. La voiture renversée au bas du talus n'a été que peu endommagée. Elle a pu continuer sur ses roues.

La police cantonale, immédiatement alertée, a commencé par réglementer la circulation sur la route et à faire les constats d'usage. Les cantonniers ont ensuite été mandés pour sabler ce secteur particulièrement dangereux de la route de la Vue-des-Alpes, sur lequel la visibilité était encore rendue plus mauvaise du fait d'un brouillard épais.

Tarif des abonnements en France à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

1 an Fr. 6100.—
 6 mois Fr. 3200.—
 3 mois Fr. 1650.—

Domicile de souscription: SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
 6, rue Rabelais, LYON 3me
 Compte de chèques postaux Lyon 3366-31

Madame Marthe Barbier, à Cortaillod, et leur fils Eric, à Cortaillod;

Madame et Monsieur André Robert et leur fille Martine, à Neuchâtel; les familles Barbier, à Genève, Gindraux, à Boudry, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert BARBIER
fondeur

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 66ème année, après une longue maladie.

Cortaillod, le 23 novembre 1959.

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos de toute part.

L'ensevelissement aura lieu à Cortaillod, mercredi 25 novembre, à 13 heures. Culte au domicile mortuaire à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité de la Société fédérale de gymnastique féminine «L'Ancienne», a le pénible devoir d'avisier ses membres du décès de

Monsieur Robert BARBIER

père et beau-père de Madame et Monsieur André Robert, membres actifs de notre société.

Nous avons la grande douleur de faire part qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, après de longues souffrances, notre cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Léon DARDEL-MEUTER

enlevé subitement à notre tendre affection, peu avant ses 70 ans. Nous prions de garder un bon souvenir du défunt.

Vinelz, le 21 novembre 1959.

Les familles affligées: Madame Rose Dardel-Meuter, épouse; Famille R. Dardel-Weber et leurs enfants; Famille R. Kärcher-Dardel et leurs enfants; à Worben; Famille W. Meuter-Meyer et leurs enfants, à Bâle.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 25 novembre, à 13 h. 30, à l'église de Vinelz.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Albert Bloesch, à Corcelles; Monsieur et Madame Albert Bloesch-Huguenin, à Neuchâtel, et leurs enfants; Madame et Monsieur Claude Perron-D Bloesch, à Colombier, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Yvan Bloesch-Borel, au Locle, et leur fils; Monsieur et Madame Henri Bloesch-Roud, à Corcelles, et leur fils; Monsieur et Madame Maurice Bloesch-Solberger, à Cortaillod, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Eugène Bloesch, à San-Bruno (Californie), leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Maurice Bloesch-Poch, à Milwaukee (Wisconsin), leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Alfred Meyer, à Torrington (Amérique), leurs enfants et petits-enfants;

les enfants et petits-enfants de feu Alexandre Meyer;

Monsieur et Madame Eugène Bloesch, à San-Francisco (Californie), leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Albert BLOESCH

née Marie MEYER

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sans belle-soeur, tante et parente, décédée paisiblement le 21 novembre 1959, après quelques jours de maladie, dans sa 81me année.

Mon âme bénit l'Eternel et ne ble aucun de ses bienfaits.

L'ensevelissement aura lieu mardi 24 novembre, à 14 heures, à Corcelles-Cromrodèche.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Chapelle 18, Corcelles.

Le comité du Club du Berger allemand de Neuchâtel et environs a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Angelo PIANA

membre d'honneur.

Le comité du Club des amateurs de billard de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Angelo PIANA

membre du club et frère de Monsieur Marcel Piana, président.

Le comité de la Société de tambours et clairons «La Baguette» a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Ernest BOLLI

père de son dévoué sous-directeur.

L'incinération aura lieu mardi 24 novembre 1959, à 15 heures, en la chapelle du crématoire.

Monsieur Ernest BOLLI

père de leur camarade Pierre Bolli, membre de la société.

Monsieur Ernest BOLLI

Le Vélo-Club ouvrira «Solidarité» Saint-Blaise le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Ernest BOLLI

La Direction et le Personnel de la Burroughs Suisse Romande ont le triste devoir de faire part du décès de leur cher collaborateur et camarade

Monsieur Werner ZEUGIN

survenu accidentellement le 22 novembre à l'âge de 24 ans.